Administration et Rédaction :
1303, 4ème Avenue Ouest
Prince-Albert, Sask.. Téléphone 2964

Abonnement :
Un an, Canada - $2.00
Un an, Etranger - $2.50

A.-F. AUCLAIR O.M.I., Directeur

LE PATRIOTE DE L'OUEST

Le seul journal français de la Saskatchewan

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest

Le "Patriote" pénètre dans plus de 5,000 familles et atteint au delà de 20,000 lecteurs

NOTRE FOI! NOTRE LANGUE!

9ième Année — PRINCE-ALBERT, SASK., MERCREDI 28 JANVIER 1920. — No. 47

Programme d'un journal catholique

L'idée du journal catholique a fait de grands progrès dans notre pays depuis dix ans. Nous entendons par là qu'une élite chez le clergé aussi bien que chez les laïques, se pénétrant des solennels avertissements et des pressantes recommandations des trois derniers papes et de nombreux évêques, comprend de mieux en mieux la nécessité de la presse catholique, les sacrifices qu'il faut s'imposer pour l'établir, la répandre, la fortifier, lui garder son indépendance; nous entendons aussi que la notion vraie de ce que doit être un journal catholique est de mieux en mieux comprise.

Il serait intéressant de dresser la liste des publications qui se sont fondées depuis dix ans, de celles qui se sont améliorées ou transformées sous l'inspiration de cet idéal. L'histoire de chacune de ces œuvres à peu près ignorée du public, ne sera peut-être jamais écrite; elle constitue cependant l'une des plus belles pages de la vie intime de l'Eglise, une véritable épopée de l'apostolat moderne. Ne se rattache-t-elle pas à ce grand mouvement de restauration chrétienne qui triomphera enfin de l'athéisme public et établira sur le monde entier le règne social du Sacré-Cœur?

La pénétration de la vie catholique, de la vie surnaturelle dans les âmes est un travail mystérieux de la grâce divine et de la libre coopération humaine, un travail caché, un secret de Dieu qui ne se révèle que par des fruits de vertu et de sainteté. N'en est-il pas de même du progrès de la vie surnaturelle dans les œuvres et dans la société? Les ferments du bien, déposés par Dieu, se développent lentement comme le grain de blé jeté en terre d'où sortira la tige verdoyante et bientôt la moisson dorée.

La mission du journal catholique se rattache intimement au travail d'apostolat qui a pour objet de faire pénétrer la vérité et la vie catholiques dans les âmes et dans toutes leurs activités individuelles, sociales, politiques. "Le journal digne de son rôle, disait M. l'abbé Perrier au Congrès du *Devoir*, doit porter aux foules l'idée, le verbe de Dieu, la vérité une, Dieu lui-même. Qu'il vulgarise les données des sciences exactes, qu'il expose les thèses abstraites de la philosophie sous une forme accessible à la moyenne intellectuelle, qu'il discute et solutionne les problèmes économiques, politiques et sociaux, qu'il fasse admirer les enseignements dogmatiques et moraux de la religion chrétienne. C'est toujours la pensée, le verbe de Dieu, la vérité une, Dieu lui-même, que le journaliste révèle et communique à la masse de lecteurs qu'il atteint."

Ce rôle, ce n'est pas autrement que le comprend le plus puissant de nos publicistes canadiens, M. Henri Bourassa. L'homme politique éminent qui de tous nos hommes publics a peut-être été le plus adulé de toutes et le plus calomnié, même chez ses compatriotes, est devenu depuis dix ans avec la fondation de son journal, le *Devoir*, un journaliste non moins admiré de la très grande majorité de ses compatriotes, mais non moins apprécié sévèrement aussi par quelques autres qui persistent à combattre en lui l'adversaire de leurs idées politiques.

Il y a eu un moment solennel où le grand tribun canadien fut le porte-parole incontesté de toute la race dont il incarna toutes les aspirations: ce fut au Congrès Eucharistique de Montréal dans ce discours incomparable où la cause de tout un peuple fut exprimée avec une éloquence rarement égalée, peut-être même dans toute l'histoire du monde. Le même rapprochement d'idées est venu à la pensée de plusieurs en écoutant ou en lisant le discours que prononça le directeur du *Devoir*, ces jours derniers, sur la presse catholique, définissant le programme que s'est tracé son journal, de plus en plus dégagé non seulement des partis politiques mais de la politique même, pour être exclusivement "l'humble mais inlassable soutien des causes de l'Eglise et de la patrie."

Ce discours serait à citer en entier. Qu'on nous en permette du moins quelques extraits hautement significatifs. Après avoir marqué l'évolution progressive de son œuvre déterminée à faire plus étroite la part de la politique pour accorder une attention croissante aux questions sociales et religieuses, aux problèmes d'ordre moral, M. Bourassa soulève un coin du voile sur l'évolution même qui s'est opérée dans son esprit et qui lui a fait comprendre plus nettement encore la vraie mission du journaliste catholique:

"Au cours de longs mois de repos forcé, dit-il, et d'angoisses morales, le Dieu de toute bonté, fléchi par des sacrifices et des dévouements que je ne méritais pas, m'a fait la faveur inappréciable de comprendre la valeur éducatrice de l'épreuve... Détaché de tout ce qui peut retenir l'homme aux espérances de la terre, affranchi des derniers vestiges d'ambition ou des plus lointains soucis de gloriole ou de succès personnel, je suis rentré au poste résolu à consacrer le reste de ma vie à cette œuvre conçue dans une pensée droite, mais trop humaine peut-être: plus que jamais résolu aussi à faire servir cette œuvre aux conquêtes du bien, de la justice, de la vérité, au triomphe de l'Eglise, à la gloire de Dieu vers qui doivent tendre tous nos efforts, toutes nos pensées...

"Tout ce qu'il y a de changé, ou plutôt de rectifié et de renforcé, c'est notre détermination de subordonner toutes nos luttes et tous nos efforts à l'unique et constante pensée de servir Dieu; c'est le désir accru d'amener le plus grand nombre possible de nos lecteurs et de nos compatriotes à comprendre que toutes les sociétés et toutes les institutions humaines doivent tendre vers Dieu; et, par conséquent, à vouloir que la société particulière dont nous faisons partie et toutes les institutions qu'elle renferme soient ordonnées selon les lois et les desseins de Dieu."

Il y aurait à revenir sur ce discours si remarquable de tous points: nous n'avons voulu en indiquer ici que la note dominante.

L'acte de foi et d'hommage à Dieu élèvent le journaliste chrétien à des hauteurs sereines où la pensée surnaturelle ouvre sur l'avenir une perspective confiante supérieure à toutes les garanties simplement humaines: "Cette œuvre, s'écrie-t-il en terminant, a été fondée dans une pensée droite. Elle a fait l'objet de soins et de préoccupations désintéressées. Elle s'est anoblie de maints sacrifices dont Dieu seul connaît le poids et la portée. Ceux qui la dirigent et la soutiennent, misérables créatures bornées dans leurs pensées, défaillantes dans leurs agissements se sont tournées vers Dieu, vers la Lumière, la Force, la Grâce, la Vérité. Ils l'ont supplié de bénir leur œuvre, de pardonner leurs fautes, d'éclairer leur esprit, de fortifier leur volonté, d'épurer leur vie... Il saura bien Lui tirer de cet amas d'impuissances le bien qu'Il voudra, lui donner la vie ou la lui ôter, selon qu'il jugera utile à sa gloire et au bien des âmes."

Que toutes nos institutions franco-canadiennes soient animées de cet esprit, que tous nos hommes publics aient le courage de proclamer et de vivre leur foi: n'est-ce pas le règne social du Sacré-Cœur établi parmi nous?

A.-F. Auclair, O.M.I.

"Les Amis de la bonne presse"

Un nouveau comité établi à Blaine Lake.–Souscription de $70

Blaine Lake, paroisse voisine de Marcelin, ne compte que quelques familles de langue française. Un Comité des "Amis de la bonne presse" vient cependant de s'y établir grâce à la bienveillance du dévoué curé, M. l'abbé G. Carpentier, et à la générosité de cette vaillante petite colonie française qui tient bon devant l'invasion des Doukhobors acharnés à s'emparer de cette région agricole très fertile.

Dimanche dernier une petite réunion à laquelle se rendirent M. le curé Carpentier et M. l'abbé Myre, curé de Marcelin, fut convoquée chez Madame Veuve Goiffie.

Quel temps de Sibérie! Du froid, du vent, de la neige: rien de surprenant que le nombre des élus fût limité. La générosité a heureusement suppléé au nombre. Tant pis pour les absents qui n'ont pu jouir de l'hospitalité toute française de cette vaillante Bretonne, si courageuse, si chrétienne.

Madame Goiffie quittait la Bretagne il y a quelque douze ans, veuve et sans ressources, accompagnée de ses quatre petits garçons dont l'aîné n'avait pas douze ans. Elle arrive à Blaine Lake, enlève un 160 acres de la réserve des Doukhobors, mettant à profit sa foi de Bretagne, son courage, son esprit d'économie et l'aide de ses quatre enfants alertes et vaillants travailleurs. Aujourd'hui elle possède une ferme de 760 acres, 20 chevaux de travail, une grange de $4,000, un roulant de première valeur, etc., en un mot un avoir d'une cinquantaine de mille piastres. Voilà bien un miracle de succès que seul l'Ouest peut produire! Et la famille Goiffie est restée profondément attachée aux traditions catholiques et françaises, ce qui est encore une richesse bien supérieure à tout.

Les agapes familiales de circonstance furent présidées par M. le curé Carpentier. Le bon curé et M. l'abbé Myre, qui avait parcouru ses 14 milles dans l'après-midi par ce rude temps et ces chemins de tempête, se disent bien dédommagés du froid enduré ce jour-là, puisque la générosité de cette poignée d'amis du journal catholique et français leur a permis de constater une fois de plus l'attachement du peuple à ses œuvres de défense religieuse et nationale.

Liste des personnes qui ont souscrit:

M. l'abbé G. Carpentier	$25
Mme Goiffie	5
Yves Goiffie	5
Mathurin Goiffie	5
Emmanuel Goiffie	5
Auguste Goiffie	5
Pierre M. Olivier	10
Francois Conan	5
Henri Conan	5
Total	$70

M. le curé se charge de recevoir les souscriptions des absents. Il ne fera pas toujours un temps pareil!

Merci à tous ces excellents Amis de la bonne presse.

SIMPLES NOTES

Le 20 janvier marque le dixième anniversaire de la fondation de l'Association d'Education de l'Ontario qui a si vaillamment soutenu la lutte pour la cause des écoles et qui a été vraiment le salut de la race françaises dans cette province. C'est sous le souffle inspirateur de cette association que s'est fondé le Droit. *Qui dira les services nombreux qu'ils se sont rendus l'un à l'autre et les résultats que l'union et l'accord de ces deux forces ont obtenus à des moments où tout semblait perdu?*

* * *

Nos évêques canadiens ont été parmi les premiers à comprendre l'importance de la presse catholique, à s'en faire les initiateurs et les protecteurs: "Lorsque plus tard, dit le Bien Public, *par la poussée des circonstances et sous la menace du péril enfin reconnu des foules, la population croyante de ce pays aura rendu possible et puissante la défense organisée de la presse catholique, ceux que cette presse sauvera du danger béniront les évêques canadiens d'en avoir été les initiateurs et les protecteurs."*

* * *

Œuvre d'apostolat, la presse catholique a besoin du secours surnaturel pour remplir toute sa mission. L'un de nos confrères fait cette louable suggestion: "Chaque soir, dans nos bonnes familles où règne l'esprit chrétien tous les membres s'agenouillent pieusement devant l'image ou la statue du Sacré-Coeur. Nous voudrions que dans toutes ces familles, on ajoutât, chaque soir, aux autres, cette intention particulière: "Pour le journal catholique". Ceux qui le font, directeurs, rédacteurs, gérant, n'ont-ils pas droit que dans toutes les familles catholiques on demande pour eux un courage que n'abattent pas des difficultés, et des luttes toujours renaissantes et toujours ingrates?"

* * *

La question de fonder un journal catholique quotidien de langue anglaise est à l'ordre du jour aux Etats-Unis. C'est une nécessité qui s'impose depuis longtemps. "Quand nous aurons, écrit la revue America, *une presse catholique, qui soit nationale par les nouvelles qu'elle donne, nous aurons un instrument pour servir une action catholique nationale, instrument qui ne nuira pas, au contraire, aux organisations paroissiales, diocésaines et métropolitaines".*

* * *

"Le pays où s'imprime et circule librement l'Orange Sentinel, dit le Père Lamarche, au sujet de la mauvaise presse qui circule au Canada, a peu de chose à envier sous ce rapport au pays voisin comme à ceux d'outre-mer. Versons-lui "l'antidote", car avant longtemps il sera mûr pour quantité d'organes sans aveu comme le Boston American, *ou franchement canailles comme* La Dépêche *de Toulouse et la* Lanterne *de Paris."*

* * *

Le Times, *de Los Angeles, a tiré le 1er janvier, un numéro à 252 pages. La* Chicago Tribune *de son côté a dépensé pour un seul numéro de son édition quotidienne 670 tonnes de papier. Il n'est pas étonnant qu'avec un pareil gaspillage nous ayons une crise du papier.*

L'organisation économique des Franco-Canadiens

L' A. C. F. C. décide de créer une filiale économique sous le nom de "Coopérative franco-canadienne de la Saskatchewan". — Elle recommande l'établissement de caisses Desjardins et d'une caisse générale d'assurance mutuelle. — Vonda sera probablement le centre de la nouvelle organisation. — Préparation du programme de la convention de juin prochain à Gravelbourg.

UNE CONVENTION QUI FERA EPOQUE

Le 22 courant, l'A.C.F.C. a tenu dans les bureaux du *Patriote*, à Prince-Albert, sa convention spéciale annoncée il y a quelques semaines. Ce fut strictement une journée d'études, sans manifestation d'aucune sorte, à laquelle prit part un groupe de délégués peu nombreux, mais suffisamment représentatif. Par l'importance des décisions qui y furent prises, cette réunion ne manquera pas de faire époque dans la vie de notre association.

La veille, deux comités chargés de préparer le programme de la grande convention du mois de juin, à Gravelbourg, avaient siégé toute la journée. Le comité scolaire comprenait: M. J. E. Morrier, président général de l'A.C.F.C.; R. P. Auclair, O.M.I., aumônier général; H. E. Noël, R. P. Boutin, F.M.I., (Saint-Hubert Mission), J. C. Faucoup (Titanic), D. Frémont. Le comité économique se composait de: MM. les abbés Lebel (Albertville) et Myre (Marcelin), MM. Raymond Denis (Vonda) et L. A. Delorme (Saint-Brieux), R. P. Tessier, O.M.I. (Saint-Paul-des-Métis, Alta). Il s'était adjoint MM. D. Desmarais et A. Doiron (Vonda).

Il serait prématuré de publier dès maintenant le programme de la prochaine convention qui devra subir forcément quelques modifications. Disons seulement qu'il comprendra trois journées, chacune avec son caractère particulier.

La première débutera par une grand'messe solennelle; elle sera consacrée plus spécialement à l'œuvre générale de l'A.C.F.C.; on y entendra plusieurs orateurs de marque des provinces voisines et du Québec.

La seconde journée sera la journée économique, la plus importante des trois. On y jettera les bases d'une vaste association groupant les Franco-Canadiens sur le terrain économique et les faisant bénéficier des nombreux avantages du système coopératif.

La troisième journée sera la journée scolaire, consacrée à l'Association Interprovinciale et à l'Association des Commissaires d'école franco-canadiens. Elle se terminera le soir par un grand banquet.

* * *

Le but de la convention spéciale du 22 janvier, on le sait, était d'aviser aux moyens d'introduire dans l'A.C.F.C. un élément d'intérêt économique qui mît nos compatriotes en mesure de bénéficier de certains avantages matériels comparables à ceux dont jouissent les membres d'autres associations. Fallait-il pour cela transformer l'A.C.F.C. en compagnie à fonds social, ou était-il possible d'établir, à côté d'elle, une sorte de filiale économique? Tel était la grosse question que le comité économique avait été chargé d'étudier. Il n'a pas cru devoir adopter lui-même une solution et a préféré laisser ce soin à la convention.

Celle-ci s'est donc trouvée en présence de deux projets: l'un consistant à créer des cercles coopératifs locaux autonomes, avec une organisation centrale ayant pour but de relier ces différents cercles, les cercles de l'A.C.F.C. devenant les cercles de la nouvelle organisation; l'autre consistant à créer, à côté de l'A.C.F.C., une coopérative franco-canadienne dont les directeurs seront nécessairement des catholiques de langue française, les cercles locaux de cette organisation remplissant le rôle de conseillers de l'organisation centrale.

Les deux propositions diffèrent en ceci que la première place à sa base l'autonomie financière des cercles, tandis que la seconde se sert de ces cercles uniquement comme aviseurs et place toute l'autorité dans l'administration centrale.

Après discussion, ce dernier projet a été adopté à l'unanimité par les membres de la convention. On lui a trouvé sur l'autre l'avantage de laisser intacte la constitution actuelle de l'A.C.F.C. Au cas où la nouvelle organisation ferait faillite — il faut tout prévoir — elle n'entraînerait pas celle de notre association nationale, comme ce serait très probablement le cas avec le premier projet.

La coopération franco-canadienne de la Saskatchewan organisera l'achat et la vente du grain, des animaux, du charbon, du bois, etc.; elle fera toutes les opérations susceptibles d'aider ses membres par le moyen de la coopération.

Le comité économique a recommandé en outre l'établissement, dans toutes nos paroisses, de caisses Desjardins. Il juge cette organisation utile et nécessaire au double point de vue national et moral. L'autonomie locale de ces caisses est considérée comme indispensable à leur succès. Une direction centrale semble néanmoins nécessaire. Cependant les caisses populaires n'ayant pas de statut légal dans la province, le comité a chargé MM. L. A. Delorme et A. Doiron, avocats, de faire un rapport spécial sur cette question et de suggérer les moyens qui leur paraîtront propres à en assurer la situation légale. Ce rapport devra être adressé aussi rapidement que possible à M. l'abbé Lebel, qui fera un travail sur le sujet à la convention de juin.

La convention a approuvé la création d'une caisse d'assurance mutuelle et de bénéfice en cas de maladie, recommandée par le comité économique. Cette caisse peut être incorporée à l'A.C.F.C. par l'addition d'un simple amendement à la constitution actuelle. M. A. Doiron se chargera de ce soin et exposera en même temps le projet en juin prochain.

* * *

Les directeurs provisoires du Comité d'organisation de la Coopérative franco-canadienne sont: MM. Raymond Denis, Dr Martial Lavoie (Howell), Ernest Dubé (Duck Lake), R. P. Auclair, abbé P. Myre. Ils ont le pouvoir de s'adjoindre les autres membres qu'ils jugeront à propos.

Créer de toutes pièces une compagnie coopérative englobant toute la province, c'est une entreprise qui entraîne des dépenses et des risques considérables. Il a donc été jugé plus sage de se servir, si possible, d'une organisation locale déjà existante à laquelle on donnerait peu à peu l'extension désirée. On supprimerait ainsi de nombreux frais et l'on se trouverait à bénéficier de l'expérience de gens qui ont déjà fourni la preuve de leurs talents d'administrateurs.

Il existe à Vonda une coopérative de fermiers qui réussit parfaitement, si bien qu'il y a quelques mois elle décidait de porter son capital à $100,000, afin de lui permettre d'étendre son action aux centres voisins. Les directeurs provisoires du comité d'organisation de la Coopérative franco-canadienne ont été chargés d'entrer en pourparlers avec les directeurs de la Coopérative des fermiers de Vonda. Ils proposeront à ces derniers de constituer, avec leur société actuelle, le noyau de la Coopérative franco-canadienne, qui étendrait peu à peu ses ramifications d'abord aux centres de la région, plus tard à travers toute la province.

Sans doute nos amis de Vonda sont maîtres chez eux et ils pourront rejeter l'offre sans que nous avons le droit de nous froisser. Cependant tous les délégués présents à la convention entretenaient le ferme espoir d'en arriver à une entente satisfaisante pour les deux parties. Si l'esprit de clocher règne quelque part, ce n'est certes pas dans la région Vonda-Saint-Denis, qui a su montrer de façon pratique qu'elle comprend nos problèmes nationaux et entend y consacrer sa part d'énergie. Ce ne sera pas la première fois qu'elle aura été le berceau d'un grand mouvement salutaire pour les nôtres. L'idée de notre organisation sur le terrain scolaire est partie de Vonda et de Saint-Denis, et c'est là, aujourd'hui encore, que se trouvent la tête et le cœur de cette organisation vitale pour nous. Tous les Franco-Canadiens de la Saskatchewan seraient heureux et fiers de recevoir de Vonda l'impulsion et le mot d'ordre qui leur sont nécessaires pour s'organiser solidement sur le terrain économique.

Disons, pour finir, que le plan d'organisation que nous venons d'esquisser bien imparfaitement est l'œuvre de M. Raymond Denis, vice-président de l'A.C.F.C. et secrétaire de l'Association Interprovinciale. C'est à lui tout naturellement que la convention en a confié l'exécution. Notre excellent ami ne nous pardonnerait pas de faire ici son éloge, d'ailleurs superflu, mais nous sommes sûr d'exprimer l'opinion unanime en disant que sa présence à la tête de la nouvelle entreprise nationale est la meilleure garantie de succès.

Les journaux de l'Ouest auront leur provision de papier

"L'affaire a été complètement arrangée, les envois commenceront immédiatement et les journaux de l'Ouest recevront leur approvisionnement complet de papier." Telle est la déclaration faite samedi soir à Fort Frances par R. W. Breadner, le nouveau contrôleur du papier.

L'embargo sur le commerce d'exportation de la compagnie a été levé le même jour. Des envois ont été faits dans l'Ouest et les journaux de Winnipeg ont pu commencé à reparaître sur quatre pages.

On a de la patience au Sénat américain! Un projet de loi relatif au développement de la force hydraulique vient d'être adopté après être resté en discussion d'une session à l'autre depuis dix ans.

Lettres au "Patriote"

Une suggestion

Midnapore, Alta.
le 22 janvier 1920

Monsieur le Directeur.

Tous les lecteurs du *Patriote* ont pu lire l'article magistral du R. P. Auclair consacré au *Devoir*. Me permettra-t-on de faire une suggestion? En dehors de la classe instruite, y a-t-il beaucoup de lecteurs du *Devoir* dans l'Ouest? Un simple reconnaissance devrait faire cependant pénétrer le *Devoir* dans la plupart de nos foyers. De tous les journaux français de Québec, le *Devoir* est le seul qui s'intéresse à nous, nous soutient dans nos luttes et nous encourage dans nos résistances. Chaque fois qu'une loi inique est venue abolir un de nos privilèges, seul le *Devoir* protestait. D'autres journaux comme la *Presse*, la *Patrie*, les journaux jaunes, les rouges ou bleus trouvaient plus à propos et plus profitable de consacrer des titres monstres et des colonnes entières à des récits de meurtres, de procès, ou des exploits de chiens. Loin de moi la pensée de diminuer en rien l'influence du *Patriote*, mais l'on sait qu'en outre du *Patriote*, les Canadiens français de l'Ouest aimeraient à recevoir un journal du Québec. Qu'ils choisissent donc de préférence le *Devoir*.

Veuillez accepter, Monsieur le Directeur, l'expression de ma sincère admiration pour votre œuvre si magnifique.

Bien à vous.

Charles RENAUD.

A propos de vente de terres

Monsieur le Directeur,

Je viens vous dire deux mots seulement au sujet de certaines remarques que j'ai faites en lisant votre estimable journal. Chaque centre français fait des offres alléchantes à propos de terres à vendre à nos compatriotes de Québec ou d'ailleurs. Si cela se passe partout comme autour d'ici, il y a beaucoup à redire, car j'ai relevé des choses plus ou moins correctes; cela dépend du point de vue auquel on les envisage.

Certains Franco-Canadiens achètent des terres à très bas prix pour les revendre à leurs compatriotes à des prix très élevés. Ainsi je connais des demi-sections achetées 7 ou 8,000 piastres qui ont été revendues 12,000. Ceci me semble un obstacle à la prospérité des nôtres. C'est le marché, tant que l'on voudra, mais cela ne donne guère d'avantages au nouveau-venu et n'encourage guère ceux qui auraient l'intention de suivre l'exemple. Le prix du blé en est probablement un peu la cause, mais je ne trouve nullement qu'agir de la sorte aide la colonisation française. Ce n'est pas, il me semble, parce qu'une terre est à proximité d'une église catholique qu'elle devrait être vendue à des compatriotes avec des profits si élevés.

Je vous dis ceci uniquement avec le désir que les choses s'arrangent pour le bien de tous. Si j'avais une terre à vendre, j'aurais honte de la vendre à un ami ou coreligionnaire après avoir sucé le miel de la fleur. A mon idée, un profit de 1000 à 1,500 piastres serait très satisfaisant, sans aller jusqu'à ces bénéfices exorbitants.

Je vous expose là mon opinion telle quelle, avec l'espoir que vous trouverez le moyen de remédier à la situation. En quoi faisant vous aiderez beaucoup les centres français et catholiques

A. T.,
Ponteix, Sask.

Pour se sortir des écoles protestantes

Monsieur le Directeur.

Je viens prendre un abonnement à votre journal. Vous m'avez fait l'honneur de m'en envoyer un numéro et il m'a beaucoup intéressé. C'est le seul journal qui m'ait plu jusqu'à présent. Il convient parfaitement dans une famille catholique pour instruire les enfants de la religion.

Je serais heureux de me trouver dans un centre français et catholique pour pouvoir mettre mes enfants à l'école. J'ai une famille de huit enfants et cinq sont en âge d'aller à l'école. Ici nous sommes entourés d'écoles protestantes.

Je suis un Belge wallon de la province de Brabant, établi depuis six ans seulement au Canada. J'ai une demi-section de terre que je voudrais bien vendre pour aller dans un centre français et catholique, pas trop loin de l'école et de l'église. Je voudrais trouver une bonne terre à blé. J'ai un bon roulant, 8 bons chevaux, 17 bêtes à cornes, tracteur, machine à battre. Je serais reconnaissant aux lecteurs du *Patriote* qui voudraient bien me fournir des renseignements sur leurs districts et m'aider à sortir ma famille des écoles protestantes.

Clément GEEREGAT.
Saint-Alphonse, Man.

Des instruments aratoires fabriqués par des Canadiens

L'un de nos amis nous fait parvenir la note suivante, au sujet du développement industriel de Montmagny. Tous nos lecteurs qui s'intéressent aux progrès du vieux Québec, en particulier les cultivateurs, la liront avec plaisir.

Montmagny, 2 janvier 1920

Monsieur le rédacteur.

Vous serez peut-être surpris d'apprendre que c'est une petite ville d'en bas de Québec, Montmagny, qui donne l'exemple du relèvement industriel et national. Chez nous, on répare, on organise, on crée. Le salut est bien venu de Bethléem: pourquoi ne sortirait-il pas quelque chose de grand de chez nous?

Toutes nos industries sont en pleine activité. Celle qui fait concevoir le plus d'espoirs est La Machine Agricole Nationale, Ltée. Cette compagnie, qui fabriquera tous les instruments aratoires, les outils d'exploitation forestière, les machines de voirie et l'outillage des scieries, a fait, en quelques mois, un travail gigantesque. Déjà, plusieurs de ses immenses ateliers sont outillés et prêts à lancer des produits sur le marché canadien. L'atelier des moteurs à essence (gazoline), est l'un des plus perfectionnés qui soient au monde, on en verra bientôt les produits.

Les anciennes usines, où se fabriquèrent des munitions, durant la guerre, ne suffisent plus aux besoins de l'heure. On y ajoute un laminoir de plus de 400 pieds de long, d'où sortiront tous les fers en barres, angles et sections dont on a besoin pour les machines de toutes sortes. En même temps, on agrandit les forges de 330 pieds par 75 pieds. Malgré le froid, le travail avance rapidement.

Il me semble que les cultivateurs de l'Ouest seront heureux de constater ce réveil du Québec. Ils apprécieront d'autant mieux cette initiative, qu'ils connaissent les maux de l'importation en notre pays. Il est temps de songer à nos intérêts. Sachons que la production faite en Canada, par des ouvriers canadiens, seule conservera au pays sa main d'œuvre, et ouvrira de nouveaux marchés à nos agriculteurs.

A cette heure où les économistes de tous les pays crient à tout venant: Produisez! Produisez! je crois qu'il n'est rien de plus patriotique que le geste que viennent de faire les industriels de Montmagny.

UN AMI

Hugh Guthrie ministre de la Milice

Ottawa.—M. Hugh Guthrie, solliciteur général, devient ministre de la milice. M. Calder, qui remplissait la charge depuis la récente réorganisation du cabinet, n'a pas jugé à propos de la conserver. Cette nomination ne nécessitera pas une élection, ce qui arrange bien les choses pour le gouvernement.

Le portefeuille des travaux publics reste toujours sans titulaire officiel.

Les fermiers de la Saskatchewan fondent une compagnie d'assurance

Régina.—Les fermiers de la Saskatchewan viennent de former la première corporation financière au pays qui soit la propriété exclusive de cultivateurs, l'Agricultural Insurance Co. of Saskatchewan, Ltd. L'hon. C. Dunning est au nombre des directeurs. La compagnie a décidé d'augmenter son capital autorisé de $500,000 à $1,000,000 et de se livrer immédiatement aux affaires d'assurance générale et contre le feu. Plus de 700 actionnaires sont dès maintenant intéressés dans la compagnie. Il a été souscrit pour $217,700 de capital.

La Session Provinciale

(De notre correspondant spécial)
Régina, 27 janvier.

La prohibition n'a pas été discutée la semaine dernière, comme l'on s'y attendait: il est probable que le débat ne pourra pas commencer avant demain; le bill n'étant pas imprimé, on en ignore encore le contenu officiel.

Ottawa rembourse

Le gouvernement fédéral remboursera au gouvernement de la Saskatchewan les $537,000 payés par la province comme intérêt sur les garanties des obligations des embranchements du G.T.P. et le dispensera de tout nouveau paiement à l'avenir; de plus il prendra possession de ces embranchements et les exploitera comme faisant partie du système national. Telle est la déclaration qui a été faite en Chambre par l'honorable Turgeon.

La plate-forme des fermiers triomphe

On a discuté la motion du Dr G. W. Sahlmark (Saltcoats) qui consacre tous les principes sur le tarif adoptés par le Conseil canadien d'Agriculture et quelques éléments additionnels du programme libéral.

Trois ministres, les honorables Knowles, Langley et Latta, ont pris part au débat. M. Knowles a déclaré que le problème n'intéressait pas uniquement les fermiers, mais toutes les classes de la société, en dehors de la classe privilégiée. Il a dit que le gouvernement fédéral devrait prêter l'oreille à la requête de l'assemblée sur ce point, étant donné qu'il était bien compris qu'il n'avait aucun mandat du peuple de cette province pour maintenir un tarif élevé après la fin de la guerre. Le gouvernement unioniste a été porté au pouvoir à Ottawa avec l'entente bien définie — telle qu'exprimée à l'époque par M. Calder — qu'il était là pour les fins de la guerre, le peuple consentant à suspendre ses droits sur les questions domestiques pour la durée de la guerre seulement.

M. Latta a fourni des chiffres intéressants, montrant que pendant la guerre l'Angleterre et les Etats-Unis avaient augmenté substantiellement leurs ressources provenant du revenu et autres sources directes, tandis que le Canada retirait encore presque tous ses revenus publics de la douane. Il a également produit des chiffres démontrant que deux tiers des classes protégées de l'industrie au Canada contribuaient pour un cinquième seulement au revenu des douanes.

La motion a été adoptée à l'unanimité.

L'influenza se propage à Chicago

L'influenza continue ses ravages à une allure de 1,100 nouveaux cas par vingt-quatre heures. Le bureau de santé a demandé l'aide de toutes les gardes-malades disponibles et entraînées, afin de conjurer le fléau. Le chiffre total des cas est maintenant de 4000. Tous les hôpitaux sont remplis. On a enregistré 2,279 nouveaux cas dans les dernières quarante huit heures, et le nombre des morts est de 26. Il y a aussi 382 nouveaux cas de pneumonie, dont 66 sont morts. L'influenza se propage rapidement aussi dans le Minnesota.

Les trésors du "Lusitania"

Quelques scaphandriers se proposent de faire encore des recherches dans la mer pour trouver des objets provenant du "Lusitania", le fameux bateau américain coulé par les Allemands au commencement de la guerre.

Ces ingénieurs disent qu'ils peuvent trouver quelque chose mais qu'ils ne peuvent enlever toute la cargaison du navire, à cause de la grande profondeur de la mer à l'endroit où le gros paquebot a sombré.

L'immigration au cours des derniers huit mois

En dépit du fait que le gouvernement a rendu plus rigoureuses les restrictions sur l'immigration et que deux classes d'immigrants sont seules admises, les agriculteurs et les domestiques, le mouvement d'immigration durant les huit premiers mois de l'année fiscale accuse des signes d'amélioration. Les qualifications financières des artisans exigent que chaque colon possède en argent comptant $250 et $150 [illegible] que membre de la famille au-dessous de dix-huit ans.

Pendant les huit premiers mois de l'année, 91,420 immigrants sont venus au pays. Sur ce nombre 47,595 venaient du Royaume-Uni, dont 36,513 Anglais, 523 Gallois, 8,412 Ecossais et 2,137 Irlandais. Des Etats-Unis, il est venu 38,721 individus. Actuellement, c'est de ces deux seuls pays que l'immigration est encouragée. Les immigrants anglais sont surtout des artisans, des agriculteurs et des mécaniciens. Des Etats-Unis, les immigrants sont des fermiers qui ont vendu très cher leurs fermes dans le centre des Etats-Unis et qui viennent ici avec des capitaux. La Grande-Bretagne a payé le passage des ouvriers de guerre au Canada dont le pays peut maintenant se passer. Un comité de sélection a la chose en mains. Huit contingents de femmes qui sont des ouvrières de la guerre sont venus au pays.

EN EUROPE

La Hollande refuse de livrer Guillaume

Paris. — La Hollande a rejeté la demande des puissances de l'Entente de leur livrer l'ancien empereur Guillaume d'Allemagne afin qu'il soit jugé "pour une offense suprême contre la moralité internationale et la sainteté des traités."

Dans une note remise au ministre des affaires étrangères, la Hollande s'appuie sur le fait que le gouvernement hollandais n'est pas partie au traité de paix qui a condamné William Hohenzollern et qu'elle ne peut reconnaître comme devoir international la nécessité de s'associer à "cet acte de haute police internationale des puissances".

La note déclare que les lois constitutionnelles du royaume et la tradition du pays, par laquelle la Hollande a toujours été un lieu de refuge pour les bannis dans les conflits internationaux, ne permettent pas au gouvernement de se rendre aux désirs de l'Entente en privant l'ancien empereur le bénéfice de ses lois et de ses traditions. Le peuple néerlandais ne peut trahir la foi de ceux qui se sont confiés aux libres institutions de la Hollande.

—o—

Opposition au cabinet Millerand

Paris. Des scènes tumultueuses se sont produites à la Chambre quand le nouveau premier ministre Alexandre Millerand, a exposé son programme et demandé un vote de confiance. Ce vote lui a été accordé par 272 voix contre 23. Plus de 300 députés se sont abstenus. Ce vote a été considéré comme une défaite pour le gouvernement.

Léon Daudet a fait une violente charge contre Jules Steeg, ministre de l'intérieur, déclarant qu'il était un complice de Malvy, ancien ministre, banni à la suite de sa condamnation pour avoir communiqué avec l'ennemi, et de Caillaux qui sera bientôt jugé sur l'accusation d'avoir tenté de procurer une paix prématurée et déshonorante avec l'Allemagne. Cette attaque a provoqué un grand désordre et pendant un moment il semblait que le cabinet serait forcé de démissionner.

L'impression générale est que le président Millerand ne peut se maintenir tel qu'il est constitué actuellement et que le premier ministre aura à remplacer M. Steeg autrement le cabinet sera renversé à la première question de la politique intérieure entraînant un vote de confiance.

Beaucoup des députés qui se sont abstenus ont dit qu'ils avaient prévenu Millerand que la prochaine fois ils voteraient contre lui si Steeg restait dans le cabinet.

—o—

Le programme de Millerand

La déclaration du nouveau cabinet faite au Parlement débute par un tribut d'honneur à Clemenceau. Elle trace des aperçus généraux sur les problèmes issus de la guerre sans entrer dans les détails. Elle affirme le devoir des citoyens français de produire davantage et de consommer moins et le devoir de la nation d'assurer de nouvelles charges fiscales afin de payer ses dettes de guerre.

En ce qui concerne les affaires étrangères, l'intention du cabinet est de suivre la tradition politique française en plein accord avec ses alliés. La déclaration demande l'exécution exacte du traité de paix allemand. La ligue des nations, dit-elle, peut être d'un grand secours dans cette direction; elle devrait être renforcée et développée.

Dans les affaires intérieures, en plus de la recommandation de nouvelles taxes, d'une production plus grande et d'une consommation moindre, le programme ministériel promet de tenir les engagements du gouvernement envers les soldats.

Le document conclut en rappelant que la république entend gouverner le pays sans s'occuper de la question religieuse, remarquant que la séparation de l'Eglise et de l'Etat n'est pas un état de guerre, mais de liberté.

—o—

L'Alsace-Lorraine contre Clemenceau

Ce sont les députés d'Alsace-Lorraine qui ont le plus violemment combattu M. Clemenceau comme candidat à la présidence. L'abbé Wetterlé ancien député au Reichstag allemand, a fait au Tigre une lutte acharnée.

On dit, de plus, que le maréchal Foch aurait déclaré dans les couloirs de la Chambre: "L'élection de Clemenceau serait une calamité nationale!"

Les sénateurs et députés ont craint, paraît-il, qu'en envoyant le Tigre à l'Elysée la France ne fût gouvernée que par un seul homme.

—o—

Le conseil suprême des Alliés a cessé d'exister

Le conseil suprême s'est dissous mardi sans avoir réglé la question de l'Adriatique. M. Nitti a déclaré que si les Yougo-Slaves n'acceptent pas immédiatement les termes de l'Italie, il demandera à la France et à la grande-Bretagne d'exécuter le traité de Londres d'avril 1915.

Au cours de la séance, MM. Lloyd George, Nitti, Wallace et le baron Matsui ont fait leurs adieux à M. Clemenceau. Certaines questions restent encore à régler, entre autres celles de la Turquie et de l'Adriatique. Il est probable que la commission d'ambassadeurs qui sera nommée bientôt discutera ces questions importantes.

Le conseil suprême a publié le communiqué suivant:

"Le conseil a pris connaissance de la réponse des Yougo-Slaves au projet de règlement de la question adriatique formulée par l'Italie. Comme le gouvernement yougo-slave a fait des réserves, on lui a demandé de donner une réponse définitive d'ici à la fin de la semaine. Le conseil a entendu MM. Pachitch et Trumbitch, les représentants de la Yougo-Slavie à Paris.

"M. Millerand, lord Curzon, M. de Cartino, l'ambassadeur Wallace et le baron Matsui doivent se réunir au quai d'Orsay pour décider de quelle manière les questions diplomatiques intéralliées seront discutées à l'avenir.

"Nous rendant compte des grands services que M. Georges Clemenceau a rendus à la cause de la paix et à ses collègues durant les nombreux mois qu'il a présidé les assises de la conférence de la paix, nous, ses délégués, désirons lui exprimer nos sentiments d'estime et nous espérons que dans le calme de sa retraite, il vivra assez longtemps pour voir son travail porter des fruits pour la gloire de la France et la prospérité du monde".

—o—

The Languague Question before the Legislative Assembly of Saskatchewan

C'est la brochure du jour, précieuse, indispensable, que tout Franco-Canadien doit répandre autour de lui. Lisez-la et faites-la lire.

Ving-cinq sous franco au Secrétariat de l'A.C.F.C., bureaux du **Patriote de l'Ouest**; la douzaine, $2.50; le cent. $20.00.

—o—

Création d'un chapitre canonial au diocèse de Valleyfield

S. G. Mgr Emard, évêque de Valleyfield, vient d'ériger, avec l'autorisation de Rome, un Chapitre canonial dans son église cathédrale.

Ont été nommés chanoines titulaires: MM. les abbés L. N. Préville, Théodule Nepveu, J. P. Bourget, E. S. Aubin, L. U. Mousseau, T. Z. Simon, Mgr J. Dorais, J. A. Billette, J. Gallagher, J. Lafranboise.

Chanoines honoraires: MM. les abbés J. E. Duprat, J. O. Godin, I. R. Chaput.

—o—

Une médaille de scapulaire lui sauve la vie

Magog, Qué.—Récemment, un groupe de jeunes gens étaient à patiner sur la rivière de Magog. L'un d'eux avait une carabine 22. Il était à expliquer à ses amis le mécanisme de son arme, quand soudain le coup partit et frappa en pleine poitrine le jeune Provencher. Transporté en toute hâte chez le Dr A. Guertin, celui-ci banda la plaie, sans trouver la balle, constatant que le jeune homme portait une chaine de médaillon au cou, il lui demanda s'il avait une médaille. Sur sa réponse affirmative, le docteur chercha dans les habits du blessé et finalement trouva balle et médaille et celle-ci portait l'empreinte de la balle.

L'enfant avait été sauvé par sa médaille de scapulaire qui lui servit de bouclier.

—o—

Ça et là

Une compagnie de cinéma au capital de dix millions vient de se former au Canada. Cette compagnie est sous le contrôle de la compagnie Lasky de New-York, dont le président, Adolph Zukor, et le gérant général, Nathanson, portent des noms plutôt exotiques, d'assonance juive. A certains points de vue le cinéma est une arme encore plus puissante que la presse. A l'heure actuelle c'est surtout une puissance de corruption.

* * *

M. le sénateur Marcellin Wilson a souscrit la somme de $100,000 en faveur de l'Université de Montréal. C'est la plus forte souscription personnelle jusqu'ici en faveur de cette oeuvre nationale. On espère que d'autres suivront abondantes parmi nos compatriotes les plus fortunés.

* * *

L'Archiconfrérie, de Prière et de Pénitence de Montmartre dont le Centre Canadien est à Bergerville, près de Québec, (direction du R. P. Marie Clément) a enrôlé plus de 325,000 membres au Canada et aux Etats-Unis, ces dernières années. La chapelle du Centre Canadien a été enrichie de deux drapeaux de soie brodée d'or qui depuis trente ans, ornaient le maître-autel de la Basilique de Montmartre.

* * *

L'attitude que prendra le gouvernement des Fermiers Unis de l'Ontario à l'égard des minorités aura une grande influence sur le sentiment encore indécis de ces mêmes minorités dans les autres provinces. On dit ce gouvernement bien disposé à donner justice. Il sera jugé à ses actes. L'une des premières choses à faire serait de supprimer le fameux règlement de colonisation Ferguson qui obligeait les pionniers canadiens français à renoncer à leurs droits de propriétaires s'ils ne se conformaient pas au Règlement 17. Ce règlement d'ailleurs devrait être aboli et remplacé par un arrangement satisfaisant.

* * *

L'union des cultivateurs de la province de Québec, qui s'est organisée à la façon des syndicats catholiques, a adopté pour emblème un drapeau rouge et blanc sur lequel figure saint Isidore, patron des laboureurs. Une grande convention a eu lieu la semaine dernière à Montréal. M. J. A. Caron, représentant des Fermiers-Unis de l'Ontario, y a prononcé un discours remarquable. "J'emporte avec moi y a-t-il dit un message aux fermiers de l'Ontario. Je leur dirai que les fermiers catholiques de Québec saluent en fraternité de cause les fermiers protestants d'Ontario et leur envoient leurs meilleurs voeux de bonheur, santé et prospérité!"

* * *

Il ne restait plus à l'Evénément que de s'opposer aux Unions catholiques ouvrières, et il l'a fait de sa façon cauteleuse ordinaire. "Ceux que ce journal attrape et combat, lui fait remarquer M. l'abbé Fortin, aumônier des Unions catholiques, ce ne sont pas les méchants, ce sont les catholiques qui n'agissent pas à son goût". Drôle de mentalité chez ce journal partisan unioniste à outrance, qui est devenu chez nous une preuve vivante du triste avilissement auquel l'esprit de parti et les rancunes personnelles peuvent faire descendre un journal autrefois respecté.

* * *

"Les syndicats socialistes, dit Mgr l'Archevêque de Toulouse, en défigurant le syndicalisme, l'ont discrédité. Ils en ont fait une machine de guerre contre les patrons. En soi, au contraire, le syndicat est un moyen de pacification, puisqu'il tend à mettre l'ordre là où l'individualisme a mis le désordre."

* * *

Le maître des postes à Vancouver a démissionné après onze ans de service. Il trouve son salaire de $4,000 par année insuffisant pour faire face au coût de la vie. Il est donc bien rare de trouver aujourd'hui quelqu'un qui soit content de sa position. Le malaise est le même du haut en bas de l'échelle sociale. Le règne du veau d'or fait bien des malheureux.

* * *

Une enquête faite en Angleterre a démontré que les commerçants de coton anglais et les filateurs ont fait jusqu'à mille pour cent de profit. C'est ce qui explique en partie la hausse énorme des prix du vêtement au Canada.

Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPECIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

DOMREMY, Sask.

Le temps des fêtes est passé, favorisé par un temps excessivement doux. Une foule immense s'est rendue à notre belle messe de minuit. Depuis 7 heures du soir jusqu'à minuit moins le quart il y a eu des confessions sans interruption et la communion a été distribuée à toute cette foule. Nos chantres ont pris leur belle voix des fêtes pour chanter nos vieux cantiques de Noël. L'orgue a été tenu par Mme Alexis Guillet, les [illegible] par M. Renne, violoniste très distingué et M. Joseph Blondeau. Le choeur de chant était composé de MM. Rivard, Frank Kuch, Aufhier, Alexis Guillet, Bremner, Mlles Agnès [illegible], Guillet et Viens. Plusieurs cantiques ont été chantés en partie [illegible] cérémonie a été, je dirai même [illegible] belle et plus touchante que les années précédentes.

M. H. E. Noël et sa famille ont quitté Prince-Albert et sont maintenant installés à Domrémy. Nous souhaitons à M. Noël beaucoup de chance et un grand succès dans son entreprise.

M. Frank Kuch, de Spring Grove, est l'heureux père d'un gros garçon; parrain et marraine, M. Edorard Cochet, de Tenton et Mme François [illegible] (fils), de Domrémy.

Nous avons, depuis quelques jours, installé une fabrique d'église. Sont nommés MM. Agès, Auguste Jounet, Trunier, Paul Blondeau et Pierre Rabot.

M. le curé a fait dernièrement [illegible] paroissiale. Tout le monde [illegible] préparé pour le recevoir et il a [illegible] accueil partout.

TITANIC, Sask.

SOIRÉES THEATRALES.—Les longues [illegible] l'hiver ont permis à nos acteurs [illegible] se réunir à nouveau et de [illegible] servir un splendide programme [illegible] et littéraire. Comme signe [illegible] bonne volonté que chacun a apporté à ce premier pas vers le renaissance du bon français parmi nous, nous donnons ici la longue liste des acteurs et actrices, ainsi que les différents rôles qu'ils ont remplis.

Vive la France!..............Choeur
Mlle Nouveau Jeu—Vandeville (1 acte)
Personnages: Gaston, fiancé de Marguerite, D. Babineau; Amédée de Beauprofil (son ami), A. Pajot; Joseph, domestique, P. Relland; Marguerite, Mlle A. Arcand; Adrienne, son amie, Mlle G. Lecorre; Miss Plumcake, gouvernante, Mlle O. Couet; Victorine, femme de chambre, Mlle R. Arcand; Georgette, sœur de Marguerite, Mlle S. Rio.
Some day I'll wonder back again, (song), Mme I. P. Faucoup.
Solo de Flûte..................B. Rio
Le distrait, chanson.....D. Babineau
Feu et Fumée, (saynette).
Personnages: Juliette, Mlle M. Robin; Thérèse, Mlle L. Bienvenu; Francine, Mlle Ph. Bienvenu.
La légende des Flots Bleus (chanson), Mlle A. Arcand.
Le cas de Baluchon, scène militaire, MM. P. et L. Relland.
Philosophie de Gavroche (chanson), M. J. C. Faucoup.
Un homme chanceux (monologue), M. A. Pajot.
Le désespoir de Jocrisse (comédie en un acte).
Personnages: M. Plumet, vieux rentier, M. J. C. Faucoup; Jocrisse, son domestique, M. B. Rio; Lafflûte, son cousin, M. H. Lecorre; Scopette, cuisinier, M. G. Arcand; Griffard, vieux bailli, M. A. Lecorre; Soldats invalides, MM. P. et L. Relland, F. Arcand, et J. Kuppenbender.
Le Petit Ballon Rouge, chanson, Mlle G. Lecorre.
Skidoo, (monologue, M. D. Babineau
Rapacité bourgeoise, monologue, M. L. Relland.
Santa Lucia (song)...Mlle M. Robin
Pantomime: MM. G. Arcand et B. Rio
O Canada — La Marseillaise — God Save the King..........Choeurs.

Une contrariété inattendue, qui nous a obligés de changer de salle à la dernière heure, a eu pour effet de diminuer l'assistance et de réduire les recettes. Malgré cela, la gaité a régné toute la soirée, elle a été portée à son comble dans la pièce "Le désespoir de Jocrisse". Les demoiselles se sont très bien acquittées de leurs rôles dans "Mlle Nouveau Jeu" et "Feu et Fumée" et les différents intermèdes ont été très applaudis par l'assistance.

Il n'est pas jusqu'aux quelques anglicisés que nous possédons parmi nous, qui n'aient regretté que nos acteurs ne se soient fait entendre et plus tôt et plus souvent. Qu'ils se consolent pourtant. Jocrisse a encore du champagne dans son panier... et du bon champagne français nous dit-on. Nous en boirons encore, et cela avant la fin de l'hiver.

—MM. les Commissaires d'école du district St-Jean-Baptiste ont pensé avec raison que Sa Majesté la Langue française ne pouvait plus longtemps se promener en mendiante humble et sans asile sur les grands chemins de notre localité. A leur réunion annuelle du 18 janvier ils ont gracieusement mis à sa disposition la salle de notre nouvelle école. Cette décision honore également ceux qui ont sollicité cette faveur et ceux qui l'ont accordée.

—Le 13 janvier nos acteurs ont servi le même programme à la population de Duck Lake, réunie à l'Hôtel de Ville. La soirée a eu lieu sous les auspices du Cercle local de l'A.C.F.C. Une nombreuse assistance a applaudi nos artistes et montré visiblement son attachement à la langue des aïeux. Ce fut un moment touchant quand on vit toute cette population spontanément se lever et joindre sa voix puissante aux accents de nos airs nationaux entonnés par les acteurs.

Dans ces deux séances consécutives la volonté d'un peuple de conserver sa langue s'est donnée libre expression et toute attaque dirigée contre cette volonté, qu'elle vienne d'amis ou d'ennemis, trouvera des âmes prêtes à la résistance.

FRENCHVILLE, Sask.

Le 27 décembre, M. le curé de Ponteix, l'abbé Royer, nous faisait l'agréable surprise d'une visite, accompagné de M. l'abbé Bernard. *L'Hirondelle*, sans doute, lui avait annoncé de belles choses sur Frenchville. Il voulut se rendre compte par lui-même. Ses félicitations et ses encouragements prouvèrent qu'il est enchanté de notre mission. A nous de suivre ses sages conseils et avis pour le bien et le progrès de notre paroisse.

Le 8 janvier, nous avions de nouveau la visite de M. l'abbé Bernard.

A l'issue de la messe eut lieu l'élection d'un marguiller. Deux candidats furent proposés: MM. O. Goddu et D. Auger. M. O. Goddu obtint 21 votes contre 19 donnés à M. D. Auger. Nos félicitations au nouvel élu, ainsi qu'à son opposant pour le succès obtenu.

Vers la fin de janvier aura lieu une rafle d'un cheval donné généreusement par M. C. Jacob, au profit de la mission.

Sont de retour d'une petite escapade, M. et Mme F. Lambert de Gravelbourg, M. S. Jacob, du Manitoba; Mlle I. Desharnais, d'Admiral; M. Xavier d'une courte visite à la Vallée Ste-Claire.

M. Léon Ruest, paraît-il, arpente la Saskatchewan le voilà rendu à Valparaiso., Sask.

M. O. Goddu vient de nous faire, avec un goût réellement artistique, un bel encensoir et un beau bénétier.

M. et Mme Blanchette, de la Colombie Anglaise, sont en visite chez leur sœur, Mme S. Desharnais.

Il nous a fait plaisir d'avoir eu parmi nous pour les fêtes notre artiste Alphonse Roberge, résidant à Ponteix pour quelque temps.

A une réunion de famille assez nombreuse, le Dr Gravel nous faisait la surprise d'être parmi nous. C'est là que nous avons pu admirer l'œuvre des bonnes religieuses de Gravelbourg. Durant la veillée, deux membres de sa famille ont déclamé et chanté des chansons à la grande surprise de tous.

L'absence ne tue l'amour que s'il était malade au départ.

NOUVELLES DE PARTOUT

Winnipeg. Le gouvernement provincial est en train de préparer la législation nécessaire afin d'introduire le système de la représentation proportionnelle au Manitoba aux prochaines élections.

MONTREAL.—Une terrible collision de chemin fer a eu lieu sur le Canadien Pacifique à Corbeil, Ont., 10 milles à l'est de North Bay. Huit personnes ont été tuées et une vingtaine blessées.

—La Canada Steahship Lines annonce l'établissement d'un nouveau service entre le Canada et Bordeaux. Il sera inauguré le 24 février et sera mensuel pour commencer.

RIMOUSKI, Qué.—S. G. Mgr Joseph Romuald Léonard, évêque élu du diocèse de Rimouski, recevra la consécration épiscopale le 25 février prochain.

OTTAWA. Au service du trentième jour pour le repos de l'âme du sénateur Landry à la cathédrale, 300 enfants ont fait la sainte communion. Le service était recommandé par l'Association d'Education.

—L'Est est menacé d'une grève générale des facteurs. Ceux-ci réclament une augmentation de salaire et semblent disposés à avoir recours à la grève pour l'obtenir.

CHATHAM, N.B. — Mgr Thomas Francis Barry, évêque du diocèse de Chatham, est mort la semaine dernière après une longue maladie. Il était né de parents irlandais, à Pokemouche, N.B., le 21 mars 1841. Il était évêque de Chatham depuis 1902.

NEW-YORK.—Plus de 20,000 aéroplanes ont été commandés dans les diverses manufactures de l'Etat de New-York. Ces machines sont destinées au sport et aux services de transport.

WASHINGTON.—Le service d'aviation de l'Armée fait des plans pour l'établissement d'une ligne aérienne entre Mincola, N.-Y. et Nome, Alaska, une distance de 4,871 milles.

PARIS.—Le roi Albert de Belgique est venu à Paris incognito et a conféré longuement avec le président Poincaré.

—M. Landry, le nouveau ministre de la marine, a nommé sa fille ainée, Hélène Landry, secrétaire de son bureau. Elle est graduée de l'Université en philosophie et en droit.

—M. Poincaré, qui se retire de la présidence le 17 février, désire se consacrer entièrement à la reconstruction du département de la Meuse. Pour cette raison il n'acceptera aucune position dans le gouvernement d'ici trois années.

—Mgr Martin de Giberguer, évêque de Vallyu, est décédé mercredi dernier à l'âge de 65 ans.

ROME.—Le Souverain Pontife tiendra un consistoire au commencement de mars. De nouveau cardinaux y seront créés et l'on publiera à cette occasion un livre blanc exposant le travail du Saint-Siège durant la guerre.

—Les catholiques italiens ont refusé de participer à la grève des chemins de fer, qui a ainsi partiellement échoué.

—Le Vatican a souscrit vingt millions de lires à l'emprunt national de l'Italie. Le "Messagero" qui annonce cette nouvelle dit: "C'est la première fois que le Vatican participe à un tel emprunt.

PRAGUE.—La fièvre typhoïde sévit dans l'Ukraine où 20,000 personnes sont atteintes.

LONDRES.—S. A. R. le Prince de Galles qui doit partir pour l'Australie le 15 mars prochain retournera en Angleterre par le Canada où il visitera son ranch, dans l'Alberta. Il n'ira pas aux Indes avant 1921.

Bulletin de Colonisation

Numéro 4 — Culture mixte

COLONS ET CULTIVATEURS CANADIENS

La Région de Saint-Brieux a des avantages remarquables. Cette région est mi-boisée et mi-prairie. Elle est traversée par quelques petites rivières et arrosée par un grand nombre de lacs. On trouve, presque sur chaque terre, du bois, du foin naturel, et de la bonne eau. Son sol est une couche de terre végétable qui en fait une région bonne pour la culture des grains, et ses autres ressources en font une région excellente pour la culture mixte (élevage et industrie laitière). Des colons arrivés pauvres, il y a quelques années, y ont maintenant de grandes terres et de beaux troupeaux.

(A suivre)

MOUVEMENT DE L'A. C. F. C

SOUSCRIPTION

pour la diffusion de la brochure sur la "Question des langues"

Deuxième liste

[illegible]	$109.00
[illegible]	
[illegible]	25.00
Prince-Albert	
[illegible] La Bonne Presse	25.00
R. P. Tessier, O.M.I.,	
Saint-Paul des Métis, Alta.	10.00
Total	$169.00

L'A.C.F.C. et le rapport Keith

[illegible] recommandons tout spé[illegible] aux Franco-Canadiens [illegible] de compte rendu de la [illegible] du Cercle de Prince-Al[bert] [illegible] page.

[illegible] dénoncé comme il con[illegible] de l'inspecteur [illegible] de Rosthern [illegible] français. Cet ex[illegible] être suivi par tous [illegible] l'A.C.F.C., surtout [illegible] nord de la province. [illegible] scolaires franco-[illegible] inspectorat de Ros[illegible] également se fai[illegible] honneur de protes[illegible] Département de [illegible]

[illegible] de M. Keith visent [illegible] Association Inter-[illegible] coupable à ses yeux [illegible] la province de [illegible] tuteurs et institu-[illegible] avons besoin. M. [illegible] le dévoué secré[illegible] l'Association, n'a pas [illegible] sa plume dans [illegible] est vraisemblable [illegible] à son heure. Mais [illegible] Franco-Canadiens [illegible] injure sans tarder [illegible] une réclama[illegible] auprès du Départe[illegible]

[illegible] scolaire reconnait [illegible] principe de l'éco[illegible] les minorités [illegible] la loi signifie quel[illegible] inspecteur d'école, un fonctionnaire du gouvernement ne devrait pas pouvoir publier dans un document officiel des appréciations de nature à jeter le discrédit sur nos croyances.

Un sectaire de cet acabit ne devrait pas trouver place parmi le personnel des inspecteurs d'école de la province. C'est ce que les cercles de l'A.C.F.C. devraient signifier clairement au premier ministre Martin, comme l'a déjà fait celui de Prince-Albert.

Mais c'est surtout aux commissions scolaires de l'inspectorat de Rosthern qu'il appartient d'élever la voix. Si elles gardent le silence, on sera en droit de penser, en certains quartiers, qu'elles n'ont même pas senti l'injure, puisqu'elles n'ont pas daigné la relever.

Un incident comme celui-ci fait toucher du doigt l'importance qu'il y a pour nous à poursuivre inlassablement notre oeuvre de propagande française. Même dans les périodes d'accalmie, comme celle que nous traversons actuellement, nous avons besoin de travailler à éclairer les esprits, afin de neutraliser certaines attaques perfides d'ennemis qui n'ont pas désarmé.

Dans sa même séance de dimanche dernier, le Cercle de Prince-Albert a souscrit la somme de $25.00 pour la diffusion de la brochure sur la "Question des Langues". C'est encore la meilleure réponse à faire au rapport Keith.

L'exemple devrait être suivi partout.

DONATIEN FRÉMONT.
Chef du Secrétariat

The Languague Question before the Legislative Assembly of Saskatchewan

C'est la brochure du jour, précieuse, indispensable, que tout Franco-Canadien doit répandre autour de lui. Lisez-la et faites-la lire.

Ving-cinq sous franco au Secrétariat de l'A.C.F.C., bureaux du **Patriote de l'Ouest**; la douzaine, $2.50; le cent, $20.00.

Comment est traitée la minorité anglo-protestante du Québec

Récemment avait lieu à Aylmer, P.Q., joli village sur le lac des Chênes, à quelques milles à l'ouest d'Ottawa, un congrès de commissaires d'école. Les comtés de Hull et de Pontiac y étaient représentés par une nombreuse délégation, qui a ainsi pris contact avec les personnages officiels venus de Québec pour la circonstance: M. Cyr. F. Delâge, surintendant de l'Instruction publique; M. C.-J. Magnan, inspecteur en chef des écoles; M. Sutherland, remplissant la même fonction auprès des écoles protestantes du Québec; M. Cuddahy, inspecteur des écoles anglo-protestantes de la ville de Montréal. Le groupe n'eût pu être mieux constitué, car ces deux comtés sont peuplés par les deux races, qui s'y rencontrent et s'y entremêlent, et les commissaires présents formaient comme un résumé d'un état de choses délicat.

Les deux inspecteurs Sutherland et Cuddaby, ont fait ressortir la justice et la générosité qui président au traitement de la minorité anglo-protestante du Québec par les Canadiens français de toutes les classes sociales, depuis le gouvernement provincial jusqu'au plus modeste citoyen. Le sens de la liberté n'est nullepart plus développé qu'en notre territoire catholique et français et les Anglo-Canadiens s'en aperçoivent avec une vive satisfaction. Les deux fontionnaires en ont rendu un témoignage non équivoque, et qui n'a pas manqué d'étonner d'abord, d'impressionner fortement ensuite leurs compatriotes villageois, venus avec un peu de méfiance à cette réunion convoquée par de gros bonnets de la lointaine capitale.

M. Delâge eut vite fait de mettre à l'aise tous les délégués, dans l'allocution qu'il a prononcée en acceptant de présider les délibérations. Il devait subséquemment faire avancer d'un grand pas la solution cherchée, en facilitant, au moyen d'une subvention plus forte, la formation d'instituteurs et d'institutrices bilingues et leur engagement dans tous les endroits où l'on a besoin de leurs services, endroits nombreux dans ces comtés de la vallée de l'Ottawa.

Ce surplus de subside n'est cependant accordé qu'à la condition suivante: dans les localités ou arrondissements scolaires où la majorité est française, l'instituteur sera de langue française, mais muni d'un certificat, ou de diplômes, établissant sa compétence à l'enseignement de l'anglais. Et dans les endroits en majorité anglais, l'instituteur sera anglais, mais compétent en français au même degré que dans le cas précédent.

Voilà comment l'on procède dans les centres bilingues de la province de Québec et tout le monde est satisfait. Le même état d'esprit ne pourrait-il pas régner ailleurs?

Les diplômes de Québec

Réflexion de notre confrère la *Liberté*, qui s'applique tout aussi bien à la Saskatchewan qu'au Manitoba:

"Les officiers de notre département d'instruction publique pourraient peut-être se montrer moins exigeants pour ceux qui viennent ici porteurs de diplômes de Québec. *"No French from Quebec need apply"* est le motto mis en pratique depuis quelque temps à notre département. A la lumière des derniers faits ontariens, on pourrait sûrement montrer moins de zèle à faire frotter par tous, indistinctement, les bancs de nos écoles normales. Nous les invitons donc à raccourcir la moue qu'ils font si gentiment sur les diplômes de Québec; elle est hors de place."

Quelques comparaisons

A propos d'instruction bilingue, un correspondant d'origine anglaise, de la *Gazette*, ne se gène pas pour qualifier, comme il convient, les fanatiques qui sont à la tête du mouvement anti-français, dans l'Ontario. Après leur avoir demandé s'ils aimeraient qu'on leur appliquât, dans Québec, le traitement qu'ils font subir aux Canadiens français, chez eux, le correspondant en question souligne très justement la supériorité de la langue française, lorsqu'il s'agit d'exprimer clairement sa pensée. Et pour prouver la confusion qui résulte souvent d'un texte anglais, il cite le règlement 17 lui-même, lequel, suivant le jugement du conseil privé, *"est rédigé dans un langage obscur qui empêche d'en saisir le sens exact"*.

N'est-ce pas une supériorité incontestable, continue ce correspondant, de connaître deux langues et est-ce ce perfectionnement qui nuit à la province de Québec? Les statistiques prouvent plutôt le contraire. Celles de 1918 démontrent que la province de Québec est la plus morale dans tout le Dominion. Ainsi, l'on trouve qu'il y a eu 13,945 condamnations pour ivrognerie, dans Ontario, contre 8,025 dans Québec. Ontario affiche 10 divorces, Québec, 4 seulement: Ontario a enregistré 40,782 condamnations pour délits de toute nature, pendant que Québec n'en avait que 19,773. Le pourcentage des naissances dans Québec est de 38.64 par mille, à côté d'Ontario qui n'en démontre que 25.15. La fréquentation scolaire dans Ontario est de 64.92; dans Québec 76.41. On trouve 6,651 écoles dans Ontario et 6,081 dans Québec, où pourtant l'on n'a pas encore l'instruction obligatoire.

En présence de ces faits, ne serait-il pas préférable pour les chefs de l'agitation anti-catholique et anti-française, dans Ontario, de corriger leurs défauts avant d'en chercher chez leurs voisins qui font meilleure figure et donnent un meilleur exemple dans la confédération?

Ce n'est pas la première fois que ces vérités sont mises devant le public. Jamais encore, aucun journal extrémiste, dans la province voisine, n'a cherché à les réfuter. N'empêche qu'il est bon de rappeler ces faits, de temps en temps. Le fanatisme a perdu du terrain, chez nos voisins; mais il existe encore dans beaucoup d'endroits et ce n'est qu'à force de disséminer la vérité que nous parviendrons à faire cesser les préjugés.

Le correspondant anglais de la *Gazette* fait d'excellente besogne, et nous le remercions pour l'hommage qu'il nous rend.

(*Le Soleil*).

Soyons claivoyants

"Il est très difficile, écrit la *Bien Public*, de grouper les catholiques autour de leurs chefs et d'obtenir d'eux une adhésion parfaite à leurs œuvres de protection et de défense. Le diable qui a tous les secrets du mal s'évertue à semer la zizanie dans l'armée des bons et leur souffle à l'oreille mille suggestions mauvaises. Les braves gens qui ne se donnent pas toujours la peine d'être clairvoyants se laissent prendre au jeu et font sans trop le savoir l'affaire du diable.

"L'esprit du mal a en particulière horreur le bon journal et il s'applique de son mieux à le discréditer auprès des bons...."

Le savant n'est qu'un spectateur du mécanisme des mondes

Non, la Religion et la Science ne sont pas opposées, incompatibles!... Cet exemple vous le fera mieux apercevoir.

Les astronomes prédisent avec une exactitude déconcertante l'apparition d'une comète: ils annoncent ans à l'avance, sans se tromper d'un dixième de seconde, la date d'une éclipse de soleil ou de lune. Leur mérite, très réel, consiste à avoir su découvrir la marche, *l'horaire* de ces phénomènes célestes, mais rien de plus.

Chacun de nous pourrait prédire de même qu'à telle heure, à tel endroit, passera un train express marchant à telle vitesse, se dirigeant dans tel sens, vers telle ville où il arrivera à telle heure... s'il n'est pas en retard! Mais nous viendrait-il à l'idée de tirer orgueil de la justesse de notre prédiction, et quand nous regardons passer un train, de hausser notre rôle de simple spectateur au-dessus du mérite de l'ingénieur qui a imaginé et construit la locomotive?

Dieu est *l'ingénieur*, infiniment intelligent et tout puissant, qui avec rien a créé de toutes pièces le prodigieux mécanisme des mondes: le savant est le *spectateur* qui le regarde fonctionner. Il s'efforce de soulever un coin de plus en plus grand du voile immense qui lui en dissimule les secrets merveilleux, et Dieu qui lui a donné l'intelligence veut bien permettre qu'il en découvre quelques-uns au cours de chaque siècle.

(*La Réponse*) C.P.

La Question du français devant l'Assemblée législative de la Saskatchewan

The Language Question before the Legislative Assembly of Saskatchewan est en vente au Secrétariat de l'A.C.F.C., bureaux du *Patriote de l'Ouest*, Prince-Albert, Sask. Prix: 25 sous l'exemplaire franco, $2.50 la douzaine $20.00 le cent.

PRINCE-ALBERT

Les Franco-Canadiens de Prince-Albert protestent contre le rapport de l'inspecteur d'école Keith

L'assemblée du cercle local de l'A. C. F. C., dimanche dernier, a été marquée par le vote de deux importantes résolutions, sans parler de l'élection des officiers qui offre toujours de l'intérêt

Après l'exposé de la situation financière, d'ailleurs très satisfaisante, M. J. E. Morrier a attiré l'attention des membres sur la publication, par le Comité Exécutif, de la brochure "The Language Question before the Legislative Assembly of Saskatchewan". Il a montré la valeur de cette documentation pour maintenir la position du français dans la province et suggère que le cercle local apporte son aide financière au Comité Exécutif pour en assurer la diffusion.

La somme de $25.00 a été votée immédiatement à cette fin.

M. Donatien Frémont donne lecture d'un passage du rapport de l'inspecteur d'école Keith, dans le Rapport annuel du Département de l'Education pour 1918, récemment distribué:

"Parmi les districts d'école canadiens-français, une autre difficulté se présente. C'est la constante arrivée d'instituteurs non qualifiés et peu satisfaisants du Québec. Dans les écoles dont ils obtiennent la charge, le progrès normal des élèves est arrêté. Apportant avec eux les traditions religieuses de leur province natale et entravés par leur connaissance superficielle de la langue anglaise, ils tendent à appuyer seulement sur deux sujets du cours d'études: la composition et la lecture françaises et le catéchisme français. Dans les districts où il y a une minorité de langue anglaise, un grave mécontentement existe et il semble qu'il n'y a pas de remède à la situation avec la loi actuelle."

M. Frémont relève l'injure à la religion catholique et à la province de Québec contenue dans ce rapport. Il rappelle que le même inspecteur Keith, l'an dernier, a fait enlever les crucifix dans les écoles de Domrémy et de Bellevue, qu'il poursuit continuellement de ses vexations les districts scolaires et certains des nôtres qui dérangent ses plans.

Pour ce qui est de la prétendue infériorité des écoles franco-canadiennes dans l'inspectorat de Rosthern, M. Frémont se demande comment il se fait qu'elles arrivent néanmoins en tête aux concours. Ce fut le cas encore en octobre dernier, alors que la petite école rurale de Saint-Jean-Baptiste de Titanic, — dont l'instituteur unique est un Franco-Canadien, M. J. C. Faucoup — battit l'école de la ville de Rosthern, qui compte 300 élèves et neuf professeurs. L'école de Duck Lake, qui est, comme l'on sait, sous la direction de religieuses canadiennes françaises ayant apparemment conservé les "traditions religieuses de leur province natale", a également fait très bonne figure à ce concours. Où est l'infériorité de nos instituteurs et institutrices canadiens-français?

La résolution suivante a été adoptée à l'unanimité:

"Les Franco-Canadiens de Prince-Albert, réunis pour leur assemblée générale annuelle, ressentent vivement l'injure à leurs croyances et à leurs traditions faite par A. W. Keith, inspecteur d'école du district de Rosthern, dans son rapport pour l'année 1918, qui vient d'être publié. Ils déplorent qu'un fonctionnaire du Département de l'Education ait pu se permettre, dans un document officiel, des appréciations blessantes pour une partie notable de la population de cette province et protestent énergiquement contre son attitude.

"Que copie de cette résolution soit adressée à l'honorable W. M. Martin, premier ministre de la Saskatchewan."

L'élection des officiers pour 1920 a donné les résultats suivants:

Président: J. A. Fortin.

Vice-président: J. E. Lussier.

Secrétaire: J. Casgrain.

Directeurs: L. A. Delorme, Mmes J. Jarest, G. Carrier, A. Paré.

Le président sortant de charge, M. H. E. Noël, qui a quitté récemment Prince-Albert pour aller se fixer à Domrémy, remercie les membres pour le concours qu'il a reçu d'eux pendant ses deux années de présidence. Il conservera un excellent souvenir de ses relations avec les Franco-Canadiens de Prince-Albert et continuera de s'intéresser aux succès du cercle.

M. J. A. Fortin, le nouveau président, remercie M. Noël et les autres officiers sortant de charge. Suivant l'exemple de ses prédécesseurs, il fera tout son possible pour promouvoir les intérêts de l'A.C.F.C. et justifier la confiance qu'on veut bien mettre en lui.

M. J. E. Morrier, président général de l'A.C.F.C., est heureux de constater le succès de l'assemblée et la bonne entente qui règne dans le cercle. Pour lui, il sera toujours prêt à faire sa part et demeure attaché de cœur au cercle de Prince-Albert.

Un recensement de la ville sera pris dimanche

Un recensement complet de la ville sera fait dimanche prochain, à partir d'une heure et demie, sous les auspices des différentes églises. C'est ce qui a été décidé à une assemblée de citoyens appartenant aux différentes confessions religieuses tenue dimanche dernier à l'hôtel de ville.

Un comité central composé de John Daisley, C. F. Clare, Rév. Geo. Dorey, G. A. Brown, E. A. Moore, R. P. Panhaleux, O.M.I., a été chargé de recruter les recenseurs et de leur assigner les districts. La ville a été divisée à cet effet en une trentaine de districts.

Ce recensement est fait un dimanche après-midi parce que l'on suppose que chacun sera chez soi à ce moment et que le travail des recenseurs se trouvera ainsi facilité.

Aux aviateurs du nord de la Saskatchewan

Prince-Albert s'attendant à être choisi comme quartier général d'un service aérien du gouvernement, les aviateurs de la ville et du district s'intéressent beaucoup à la chose et se proposent de former une organisation de service aérien. Les membres appelés à en faire partie seraient les pilotes, les observateurs, les mécaniciens et quiconque a servi dans l'aviation durant la guerre.

Une assemblée aura lieu à cet effet dans la salle du conseil, à l'Hôtel de ville, le vendredi 6 février, et l'on compte sur une bonne assistance.

Tous les aviateurs de la ville et du nord de la Saskatchewan sont cordialement invités.

—M. E. Caron est de retour parmi nous après une absence de quatre mois, pendant lesquels il a été à Edmonton et à la Rivière du Loup, P.Q., sa paroisse natale.

—M. Albert Dupuis, qui a cédé le New Victoria Café dont il était propriétaire, est parti avec Mme Dupuis pour Toronto.

Nouveau bureau d'assurance

Strachan & Co. ont récemment ouvert un bureau d'assurances et de prêts, Masonic Temple, chambre 4, 10ème rue ouest. La raison sociale se compose de H. H. Henderson et J. Strachan. M. Henderson est actuellement gérant de district de l'Imperial Life Assurance Co. et donne tout son temps aux affaires de cette compagnie. M. Strachan s'occupe de tous les autres genres d'assurance. Tous les deux, bien que jeunes, sont déjà anciens à Prince-Albert et bien au courant de ces sortes d'affaires.

Les Etats-Unis en marche vers le despotisme

Au moment où le Canada semble avoir perdu toute orientation de saine politique nationale, entraîné à la fois dans le sillage de l'impérialisme anglais et dominé par l'imitation servile des méthodes administratives américaines, on lira avec profit les considérations suivantes que nous extrayons d'une conférence du cardinal O'Connell, archevêque de Boston, sur "Les justes limites à l'action de l'Etat", conférence publiée en tract par la *Ligue de Ralliement Français en Amérique*:

"Les forces qui ont produit le césarisme et le despotisme en d'autres pays ont fait leur apparition parmi nous: et chaque année, nous sommes témoins de tentatives, dont quelques-unes sont fructueuses, pour exalter indûment l'Etat au détriment de l'individu. Partout règne une propension à l'uniformité et à la centralisation, laquelle mène à la création de bureaux et de commissions, dont chacun signifie une restriction apportée à la libre activité individuelle...

"Un regard jeté sur les cinquante dernières années de notre existence nationale, confirmera cette assertion que, cédant au désir de tout centraliser, nous nous éloignons du gouvernement démocratique, et que, foulant aux pieds les droits et les libertés des citoyens, nous nous attribuons un rôle qui n'a jamais été envisagé ni voulu, au moment où la constitution a été élaborée.

"...Chaque année s'enfle le volume de nos lois, à tel point qu'il en déborde: le caractère sacré des droits de l'homme est méconnu; et l'Etat, conformément à la philosophie contemporaine, devient un objet de culte, la seule autorité suprême dans la société. C'est la reproduction du czarisme russe et du prussianisme allemand: et nous résistons à cette forme d'autocratie parce qu'elle est désastreuse dans ses conséquences et qu'elle est en désharmonie avec l'esprit des traditions américaines.

"...Ici, en Amérique, nous n'échapperons pas au châtiment qui a atteint d'autres nations, si, à leur exemple, nous sacrifions les choses qui nous sont les plus précieuses: la liberté, l'initiative privée, la religion; et si, par l'organisation et la centralisation à outrance, nous laissons l'Etat devenir un instrument de tyrannie entre les mains de nos législateurs. Le domaine qui nous est particulièrement cher est celui de l'éducation, et c'est justement en ce domaine que les forces les plus dangereuses sont à l'œuvre; car ce monopole entier de l'Etat sur l'éducation vers lequel nous tendons, deviendra, à moins d'une réaction vitale, une réalité, et fournira à l'Etat les moyens les plus énergiques de broyer les libertés populaires et de tyranniser ses sujet.

"...En Allemagne, spécialement durant les trente dernières années, il y a eu un monopole de l'Etat sur l'éducation, depuis l'école primaire jusqu'à l'Université. Rien n'était toléré, en fait de système, de programme ou d'idéal d'éducation, que ce qui avait été créé par le tout-puissant Etat allemand; et aucun professeur, aucune institution ne pouvait se permettre d'enseigner sans une autorisation émanée du bureau gouvernemental d'éducation. Ce système permit à l'Etat d'acquérir un contrôle et une autorité absolus sur les diverses formes d'activité de la nation; c'est ce système qui a produit l'uniformité de pensée et de dessein dans la nation, mais au détriment de la liberté du peuple et de l'initiative privée. Ce système, l'Amérique est en train de se l'approprier de plus en plus, du fait que les éducateurs américains, formés d'après les méthodes allemandes dans les universités allemandes ont manqué de la perspicacité voulue pour deviner, derrière les bienfaits apparents du contrôle centralisateur et de l'uniformité les forces nocives qui travaillaient sans relâche à la destruction finale de l'Allemagne."

A VENDRE.—Une bonne ferme dans un centre canadien français, contenance 390 acres dont 330 en culture, le reste en pâturage foin et bois, 100 acres prêts à semer. Situé à un demi mille d'une gare, 1 mille d'une église et d'un couvent. Vendrait avec tout le matériel de culture et les animaux. S'adresser au Gérant du *Patriote*.
47—50

INSTITUTRICE ou instituteur canadien demandé. Ecole du village, à Dumas, Sask. Bon salaire. S'adresser au Rév. Père J. F. Bellemare, Curé. 47—50 p.

A EVITE UNE OPERATION.—"Le dimanche après Noël, mon mari tomba soudainement malade et s'évanouit," nous écrit Mme Bertha Larson de Lomond, Alta. "Quand il reprit connaissance, je lui fis prendre une cuillerée de Novoro du Dr Pierre. Il en prit quatre doses en une heure. Nous habitons à un mille du plus proche voisin, et je dus courir chez lui pour lui demander d'aller chercher un docteur. Quand le médecin vint, mon mari était bien. Il me dit que mon mari avait les symptômes de volvulus, (obstruction ou nouement des intestins) et que la médecine lui avait évité une opération." Des expériences de ce genre ont fait du Novoro du Dr Pierre le remède le plus populaire dans les familles. Les pharmaciens ne peuvent pas le vendre. Il est distribué par des agents locaux spéciaux. Ecrire pour autres détails au Dr Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.

Livré exempt de droits au Canada.

MARCHE AUX GRAINS PRINCE-ALBERT

BLE

No. 1 Nord	$1.92
No. 2 Nord	1.89
No. 3 Nord	1.81
No. 4 Nord	1.76
No. 5 Nord	1.65
AVOINE	$0.95
ORGE	$1.50
FOIN, non pressé	$16.00 à $18.00
MOULEE, 100 livres	2.60
SON, 100 livres	$2.25
BEURRE, la livre	55 à 65c
ŒUFS, la douz	65 à 75c
POMMES DE TERRE	$1.75 à $2.25
POULET, la livre	25 à 30c
PORC, la livre	23c
BŒUF, la livre	13c
MOUTON, la livre	20c

MARCHE AUX BESTIAUX de Prince-Albert

(P. Burns & Co.)

Bouvillons de choix	9 à 11
De boucherie	8 à 9
Génisses	7 à 9
Vaches	4 à 8½
Communs	4 à 5
Conserve	3½ à 5
Bœufs	4 à 8½
Taureaux	4 à 7
Veaux	5 à 8

PORCS

De choix	17 à 17½

MARCHE AUX BESTIAUX de Winnipeg

Bouvillons de boucherie, de choix, 11.50 à 12.00; bons, 9.50 à 10.00; moyens, 6.50 à 7.50.

Génisses de boucherie, de choix, 10.50 à 11.00; assez bonnes, 9 à 9.50. Vaches de boucherie: de choix, 9.50 à 10; assez bonnes, 7 à 8; moyennes, 5 à 5.50; conserve, 4 à 5; vaches laitières, $75.00 à $100.

A engraisser, 9.00 à 9.75: bons, 8.50 à 9.00: assez bons, 5.75 à 6.50.

Taureaux, de choix, 6.75 à 7.50: bons, 6.00 à 6.25: communs, 5.00 à 5.50.

Bœufs: de choix, 7.00 à 8.00; assez bons, 6 à 7.00; moyens, 5 à 5.50; communs, 4.00 à 4.75.

Veaux légers de choix, 10.00 à 11.00; pesants de choix, 9.00 à 10.00.

Moutons, de choix, 8.50 à 9.00; agneaux de choix, 13 à 14; brebis de choix, 10 à 11.

Porcs de choix, 17.25; pesants 15.25; truies, 13; verrats 10.50 à 11.00; légers, 14.75 à 15.25.

MARCHE AUX GRAINS de Winnipeg

AVOINE—No. 2 C.W., 94⅝; 3 C.W. 91⅝; 1 fourrage 91⅝.

ORGE—No. 3 C.W., 182¼; 4 C.W., 148½.

SEIGLE—2 C.W. 179⅝.

LIN—No. 1 N.W.C., [illegible]; 2 C.W., 491½; 3 C.W., 459½.

PETITES ANNONCES

Vingt-cinq mots ou moins, 25 sous. Un sou par mot supplémentaire. Quatre insertions pour le prix de trois. La copie devra être écrite très lisiblement et être accompagnée du prix de l'annonce.

A VENDRE.—Plusieurs chars de bois de corde, cyprès de première qualité. Expédition faite de McD'.... près de Prince-Albert. Prix avantageux. S'adresser à Denis et Desmarais, Vonda, Sask.
46—49

Terre à vendre

Une demi-section à deux milles de l'église dans un centre français, à vingt milles seulement de Prince-Albert, à trois milles de la crêmerie d'Henribourg, et à deux milles de la fromagerie d'Albertville. 160 acres en foin. Bonnes bâtisses et eau de première classe en abondance. Avec ou sans roulant. Ecrire à J. E. PAINCHAUD, Albertville, Sask.
1 mars P.

ON DEMANDE à acheter un ou deux chars de piquets de clôture en saule. S'adresser à l'"Elévateur des Fermiers" de Vonda, Sasq. Spécifier la grosseur minimum et le prix.
46—49

TERRE A VENDRE dans un centre français, la demi-Est 3-7-17-2, à sept milles de Radville, Sask. Cette terre comprend 320 acres, dont 105 acres en culture, et le tout peut être facilement cultivé, pas de bois ni de broussailles. Prix: $12.50 de l'acre. Pour plus amples informations, s'adresser à H. FILTEAU, Dumas Sask.
44—48 P.

ON OFFRE pour adoption un gros santé. Pour informations s'adresser garçon de six semaines en excellente à la Révérende Sr. Supérieure de l'hôpital Notre-Dame, North-Battleford, Sask. P.O. Boîte 36.
45—48 P.

A VENDRE dans un centre canadien une section de très bonne terre, presque la moitié en culture. Prix—$20.00 de l'acre seulement. S'adresser à Thomas TRUDEL, Dundurn, Sask. 45—48 P.

A VENDRE

Demi-section nord de 34-14-O 2, 160 acres en culture, 10 milles de Hawthorne, 14 milles de Broadview, 5 milles et demi à l'ouest de l'église de St-Hubert-Mission. Maison en planche 12x28; écurie en planche 26x32; 3 graineries pour 4,500 minots. Bon puits avec eau abondante. Prix: $30.00 l'acre, comptant, sauf hypothèque de $2,400.00 que l'acheteur peut prendre à son compte. S'adresser à VICTOR LEFEBVRE, Whitewood, Sask. 47—50 p.

A VENDRE

Ferme Bob McCaw, à un demi-mille de St-Hubert-Mission, 185 acres en culture; production en 1919: 1,100 minots de blé, 2,500 minots d'avoine, 500 minots d'orge et 500 minots de lin. Logement 18x22; écurie 28x46, deux graineries en planche, garage, hangars à animaux pour 70 têtes, etc. Prix: $56.00 l'acre; $5,000.00 comptant, balance en 8 paiements annuels égaux à 6 pour cent. Pour plus amples renseignements, s'adresser à VICTOR E. LEFEBVRE, seul agent pour le propriétaire, Whitewood, Sask.
47—50 P.

EN FAMILLE

Apostolat du Bon Livre

[illegible] un long mois, elle gît [illegible] la jeune femme; tant [illegible] lui a tenu compa[illegible] n'est pas entré dans [illegible] chambre fleurie par l'ami[illegible] Nuit et jour, une garde y [illegible] soulager les maux, [illegible] main habile les [illegible] par le scalpel et re[illegible] oreillers affaissés sous [illegible] cherchant le [illegible]

[illegible] autre, apparaît une [illegible] pas léger, au voile noir [illegible] cornette blanche encadrant [illegible] sourire d'ange; c'est [illegible] De ses lèvres tom[illegible] paroles d'encouragement, [illegible] et de consolation. Cha[illegible] l'aurore, elle vient [illegible] sanctuaire de la souffran[illegible] un autel à Celui qui a [illegible] Venez à moi, vous tous qui [illegible] Une étoile s'allume [illegible] et bientôt un [illegible] de prières annonce à la [illegible] du Divin Méde[illegible] des Vierges *de la Misé*[illegible]

[illegible] femme, étant chré[illegible] combien les douleurs [illegible] et pour Dieu sont [illegible] plus faciles à sup[illegible] aime-t-elle à nour[illegible] du Pain céleste.

[illegible] que sa santé s'amé[illegible] prend davantage intérêt [illegible] elle regarde al[illegible] dans le corridor les [illegible] en robes blanches [illegible] Sœurs s'acquittant [illegible] leurs devoirs de dou[illegible] charité: des convalescen[illegible] leurs pas encore chan[illegible] vieillard paralytique [illegible] causer sans verser d'a[illegible] larmes, sa maladie le [illegible] s'attendrir sur tout: [illegible] peine. Deux gar[illegible] une dizaine d'années, [illegible] que malades, ont le [illegible] *surtout*. Ils exercent [illegible] de la surveillante lors[illegible] pas à jouer [illegible] ou à promener dans [illegible] roulante le petit infirme [illegible] la neige donne d'a[illegible] de ne pouvoir aller [illegible] mais bientôt ses [illegible] se mêlent à ceux de [illegible] compagnons d'hôpital. [illegible] c'est à peu près [illegible] spectacle éveillant les [illegible] l'esprit de la jeu[illegible]ne femme a besoin d'un autre aliment: une amie le devine et lui apporte, — non sans appréhension, car la malade, pourtant Canadienne, sait à peine lire le français — le charmant livre de L. Dupire: "*Le Petit Monde*" et un numéro de l'*Action Française*.

L'amour maternel, ravivé par les gentillesses d'un *petit monde* canadien, a-t-il fait un miracle?.. voilà qu'après sa lecture, cette jeune femme, élevée aux Etats-Unis et instruite dans une langue étrangère, se sent prise d'enthousiasme pour le français — sa langue maternelle presque oubliée jusqu'ici. L'"Action Française" réveille chez elle un ardent patriotisme en faisant vibrer son âme de Canadienne française: elle pleure en lisant le "Pèlerinage du petit Jacques" à Carillon et son serment au monument Dollard:

"O Dollard, je t'apporte le serment de mon enfance. Comme toi, je veux être le chevalier de ma race et de ma foi. Par ma vie d'aujourd'hui, je veux apprendre le goût des nobles devoirs, l'amour des grands dévouements. Je me souviendrai que le héros est le fruit de nobles semences. Je serai fort, généreux, laborieux, pur dans ma jeunesse, pour être un jour vaillant et héroïque. J'écouterai la voix de la terre, de la patrie, la voix des morts; je laisserai entrer dans mon âme les inspirations de notre histoire: je laisserai tout féconder par la prière, par la vertu divine, et, jusqu'au bout, ô mon grand frère, je le promets, je servirai la Nouvelle France."

Elle lit et relit "Survivance" de Blanche Lamontagne, et, non contente de savourer cette délicieuse poésie, elle la *copie* pour la conserver afin de l'apprendre plus tard à sa fillette dont elle rêve de faire une vraie Canadienne française...

Avant même de quitter l'hôpital, la jeune femme est devenue apôtre de l'"Action Française": elle a déjà pris plusieurs abonnements à cette revue qui lui a ouvert des horizons de patriotisme insoupçonnés en lui apprenant à chérir son pays et sa langue.

DAN L'OMBRE.
Edmonton, janvier 1920.

L'enfant de choeur

[illegible] enfant aux longs [illegible] blonds et aux grands [illegible] Il s'appelait Louis. [illegible] se plaisait à l'église [illegible] à toutes les céré[illegible] à voir le prêtre [illegible] portant envie à ses [illegible] qui étaient en[illegible] de chœur.

[illegible] je passais devant [illegible] de ses parents, il vint, [illegible] toujours, m'a[illegible] bonjour. Je [illegible] sur sa petite tête [illegible] sur le front le signe [illegible] pendant qu'il me fixait [illegible] qui imploraient.

—[illegible] et sois bien [illegible]

[illegible] s'en aller il resta là, [illegible] comme quelqu'un [illegible] attend.

—Au revoir, Louis, ajoutai-je... Mais avec un sursaut qui agita [illegible] son corps

—Non, me répondit-il.

Et je compris qu'il avait quelque chose de grave à me dire et [illegible] pas.

—Quoi? Non! Qu'est-ce que [illegible]

—Je veux être comme Charles. (Charles, c'était le plus petit de [illegible] enfants de chœur...

—Ah! Ah! Tu veux être comme Charles, eh bien! Il faut être sage et puis grandir.

Plusieurs mois plus tard, j'allai rappeler aux parents de Louis qu'il était arrivé à l'âge de suivre [illegible] catéchisme des tout petits. [illegible] tout de suite il [illegible] dit

—Monsieur le Curé, demandez à Maman si je suis sage, mais... pour grandir... je ne peux pas... Je souris, et il fut convenu que le dimanche suivant Louis serait [illegible] de chœur

[illegible] à voir dans sa pe[illegible] rouge et son surplis [illegible] sur lequel tombaient les longs cheveux blonds; il avait les mains jointes et les yeux modestement baissés: tout son visage rayonnait de bonheur. Quelle belle journée pour lui que ce dimanche! Et lorsque le soir il s'endormit, il rêva qu'il était au ciel, revêtu de sa soutane et de son surplis, au milieu des anges qui, eux aussi, étaient habillés en enfants de chœur. Le petit Jésus passait au milieu de tous et les bénissait: il regarda Louis, l'aima tout de suite parce qu'il était pur, et l'invita à rester près de lui. Louis promit... et dans son bonheur se réveilla.

Chaque dimanche était désormais une fête pour Louis; il était mon enfant de chœur le plus assidu, le plus sage et le plus pieux. De dimanche en dimanche, les années passèrent, Louis grandit et fit sa première Communion: puis il voulut se donner tout entier à Jésus et me demanda pour être, non plus enfant de chœur, mais prêtre.

J'allai trouver ses parents. Ils refusèrent, et le dimanche suivant, j'attendis Louis en vain... Ses parents me firent dire dans la soirée qu'il ne serait plus enfant de chœur.

On l'envoya dans les champs pour y aider son père: mais il dépérissait à vue d'œil. Bientôt il ne travailla plus, puis resta chez lui, garda la chambre, enfin le lit; j'allai le voir, le distraire, lui parler de Dieu, lui donner le plus souvent possible la sainte Communion; malgré ses souffrances, il souriait. Un jour, qu'il avait placé sa main dans la mienne, il dormit longtemps et je rêvais qu'il était au ciel, revêtu de sa soutane et de son surplis, au milieu des anges qui eux aussi étaient habillés en enfants de chœur. Le petit Jésus passait au milieu de tous et les bénissait: il regardait Louis, l'aimait tout de suite parce qu'il était pur, et l'invitait à rester toujours avec Lui. Louis avait sans doute accepté, car il ne se réveilla plus.

UN PRÊTRE.

—o—

Le savon

L'invention du savon est extrêmement ancienne. Il y a plus de deux mille ans, nos ancêtres, les Gaulois, le fabriquaient en combinant les cendres du hêtre avec de la graisse de bouc.

Lorsque les Romains conquirent la Gaule, ils apprirent des habitants le secret de cette fabrication. On a retrouvé dans les ruines de Pompéi l'échoppe d'un marchand de savon.

Au VIIIe siècle, il y avait plusieurs fabriques de savon en Italie et en Espagne; cinquante ans après, les Phéniciens introduisirent cette industrie en France et établirent la première fabrique à Marseille.

Avant l'invention du savon, on faisait un grand usage de la terre à foulon pour les nettoyages, et le suc de certaines plantes était aussi employé dans le même but. L'étoffe qu'on voulait nettoyer était recouverte de terre, foulée aux pieds et soumise au battage. La même terre était quelquefois mise dans l'eau, qui devait recevoir les objets à nettoyer. C'est ainsi que les Romains s'en servaient encore au XVIIIe siècle.

—o—

La pomme en tant que matière nutritive

La pomme est sans contredit la reine des fruits. Qu'elle soit fraîche, séchée, évaporée ou en conserve, la pomme est une nourriture saine, facilement préparée, attrayante et toujours savoureuse. Vu ses remarquables qualités de conservation, les habitants des contrées les plus éloignées peuvent bénéficier de sa grande valeur nutritive. Les pommes varient en saveur et en texture. Elles sont souvent vendues avant qu'elles ne soient mûres, ce qui nuit à leurs qualités de cuisson et de conservation. Aucune des pommes molles, insipides, ne sont bonnes pour les conserves: les pommes saines, aigres, sont les meilleures pour cela. L'automne et au commencement de l'hiver, les pommes sont dans leur meilleur état et il n'est pas nécessaire de mettre d'épices, parce qu'on ne peut ajouter à leur saveur, mais lorsqu'arrive le printemps, elles perdent quelque peu de cette saveur et on l'améliore en y ajoutant des épices ou autres arômes. Faites toujours cuire les pommes dans des ustensiles en faïence ou en granit et servez-vous de cuillers en argent, en granit ou en bois pour les brasser. L'usage de la pomme comme base pratiquement de toutes les gelées et confitures manufacturées est bien connu. Ceci est dû à la grande quantité de pectose qu'elle contient. Il n'y a pas de perte dans une bonne pomme. On peut utiliser même la pelure et le cœur pour la gelée. On divise les fruits en deux catégories: les fruits savoureux et les fruits nutritifs. La pomme appartient aux deux classes.

Au point de vue diététique, la fonction la plus importante de la pomme, c'est qu'elle fournit des sels minéraux et des acides organiques, mais elle possède également une grande valeur nutritive, sous la forme d'hydrate de carbure. A mesure que le fruit mûrit, l'amidon se change en sucre. La pomme jouit aussi d'une valeur médicinale, surtout si on la mange au commencement du repas ou entre les repas.

Charlotte aux pommes

Faites tremper une demi-boîte de gélatine granulée dans une demi-tasse d'eau froide pendant une heure. Fouettez une chopine de crème et mettez sur la glace: ajoutez une demi-tasse de sucre en poudre, une cuillerée à table de jus de citron et deux pommes de bonne grosseur, râpées. Dissolvez la gélatine au-dessus d'eau chaude et coulez dans le mélange; brassez vivement et versez dans un moule. Faites refroidir sur la glace et servez.

Sorbet aux pommes

Faites bouillir une pinte de pommes dans une chopine d'eau jusqu'à ce qu'elles soient molles. Ecrasez dans une passoire. Ajoutez le jus d'une orange et d'un citron, une demi-livre de sucre et une pinte d'eau. Battez bien et gelez. Lorsque le tout devient en une compote, ajoutez le blanc bien battu d'un œuf et achevez de geler.

EVANGILE

LE QUATRIEME DIMANCHE APRES L'EPIPHANIE

S. *Mathieu*, VIII.

EN ce temps-là, Jésus entra dans une barque, accompagné de ses disciples; et tout à coup il s'éleva sur la mer une si violente tempête, que la barque était couverte par les vagues. Jésus cependant dormait. Alors ses disciples s'approchèrent de lui et l'éveillèrent, en lui disant: Seigneur, sauvez-nous, nous périssons. Jésus leur dit: Pourquoi craignez-vous, hommes de peu de foi? En même temps il se leva et commanda aux vents et à la mer, et il se fit un grand calme. Alors ils furent tous saisis d'étonnement, et ils disaient: Quel est celui-ci, à qui les vents et la mer obéissent?

—o—

PENSEE DE LA SEMAINE

Ce qui rend l'esprit aigre, c'est qu'on répand sur les autres le venin et l'amertume qu'on a en soi-même. Lorsqu'on a l'esprit tranquille par la jouissance du vrai bien, et par la joie d'une bonne conscience, comme on n'a rien d'amer en soi, on n'a que douceur pour les autres; la vraie marque de l'innocence, ou conservée ou recouvrée, c'est la douceur.

(Bossuet).

Le Coin des Enfants

Le bout de la table

Aux grands dîners de famille
—Que la famille fourmille
Ou qu'on soit très espacé,
Ainsi que le veut l'usage, —
Chacun est, suivant son âge,
Ou plus ou moins haut placé.
Les grands, à l'air respectable,
Sont toujours les mieux lotis...
Et c'est au bout de la table
Que l'on met les plus petits.

Leur tenue est nette et sage.
Quand on leur offre au passage
Les plats dorés ou fumants,
Ils jettent, avant d'en prendre,
Un oeil anxieux et tendre
Du côté de leurs mamans.
C'est ce verdict équitable
Qui règne, sans démentis,
Là-bas, au bout de la table,
Où l'on met les plus petits.

Avec leurs frimousses roses
Ils se moquent bien des choses
Qu'on dit "en société"
Et leur bon sens très pratique
Préfère à la politique
Une tranche de pâté.
Pendant qu'à grands cris on table
Sur les chances des partis,
Là-bas, au bout de la table,
Ils mangent, les bons petits.

Leurs mimiques attendries
Vont aux fines chatteries
Que leur promet le dessert:
Fruits glacés qu'on dresse en cône,
Mandarines d'un beau jaune,
Sur les mousses d'un beau vert.
Pour ce régal délectable
Ils ont des regards gentils,
Là-bas, au bout de la table,
Les petits, les tout petits.

Mais, hélas! qui n'a sa peine?
Souvent leur attente est vaine,
Car, prudente jusqu'au bout,
La maman — qu'on se le dise!—
N'admet qu'une friandise,
Alors qu'on voudrait "de tout"!
C'est le deuil inévitable
Des rêves anéantis,
Là-bas, au bout de la table
Où l'on met les tout petits.

Chers enfants! séchez vos larmes!
Certes, il était plein de charmes
Le spectacle merveilleux
De ces choses raffinées
Dont les grâces contournées
Vous écarquillaient les yeux;
Mais, quel piège épouvantable
Pour vos frêles appétits,
Petits du bout de la table,
O tendres et chers petits!

D'ailleurs, dans bien peu d'années
— Ainsi vont les destinées! —
Ne vous trouverez-vous pas
Parmi ces personnes graves,
Parmi ces grands, ces burgraves
Que vous enviez tout bas?
Vous prendrez l'air redoutable
Des vieux... qui seront partis...
... Exempts des anciens supplices,
Vous connaîtrez les délices
De ces menus débordants.
Mais vos estomacs malades
Souvent les trouveront fades!...
Où vous n'aurez plus de dents!
Votre regard lamentable,
Sous vos yeux appesantis,
Alors, au bout de la table,
Ira vers les tout petits.

Allons, enfants, qu'on relève
Ces jolis fronts pleins de rêve
Ces jolis fronts chevelus,
Et, sans envier personne,
Contents de ce qu'on vous donne,
Ne demandez rien de plus.
Car la place souhaitable
Est, je vous en avertis,
Le bout, le bout de la table
Où l'on met les tout petits.

JACQUES NORMAND.

—o—

Dix conseils d'un grand'père à ses petits enfants

1

Ne manquez jamais la messe le dimanche. Oh! non jamais!!

2

Vivez de manière à pouvoir communier tous les dimanches.

3

Propagez, partout, et toujours, l'amour du Sacré-Cœur de Jésus et de Marie

4

Faites le soir la prière en famille.

5

Tous les matins, offrez à Dieu vos prières et vos actions de la journée.

6

Secourez les pauvres, ils sont les amis de Dieu.

7

Soyez toujours doux, humbles et modestes.

8

Voulez-vous être heureux, même sur la terre? Mortifiez-vous en union avec Jésus crucifié.

9

Ne laissez jamais entrer dans votre maison des boissons enivrantes.

10

N'allez jamais aux vues animées, Oh! jamais! jamais!

Si vous suivez ces conseils je vous promets, que Dieu vous bénira sur la terre, et vous récompensera dans le ciel.

N. H. T.

—o—

L'été

L'été est la plus belle saison à cause des nouveautés qu'il nous apporte: les fleurs, les beaux champs fertiles et verts, les oiseaux avec leur doux ramage, les journées longues qui nous donnent le temps d'apprécier cette belle nature et de faire nos devoirs durant le jour. Nous pouvons aussi faire des bons jardins où nous voyons croître nombre de légumes. Nous voyons les animaux brouter tout à leur aise l'herbe des champs. Eux aussi semblent dire: Qu'il fait bon de vivre sous ce soleil chaud et brillant!"

Je crois qu'il est plus facile de passer le temps agréablement durant la saison chaude que durant les autres saisons. Il est vrai que le travail des champs est parfois rude, mais l'homme peut admirer mille choses que la Providence a bien voulu lui donner afin de lui faire oublier son rude labeur.

Les riches qui n'ont pas d'ouvrage à faire peuvent mieux voyager pendant l'été que pendant les autres saisons parce qu'il fait plus chaud. Et quel plaisir de voyager en bateau quand la mer n'est pas mauvaise!

En somme, pour moi, l'été est la plus belle saison.

Jean de Matha Doré.
Charlotte, Sask.

—o—

Intrépidité et... roublardise

Sur le champ de foire s'érige la baraque d'un dompteur:

Venez, s'écrie celui-ci à la foule, venez voir mon terrible lion: je l'ai capturé dans le désert, au péril de ma vie. Moi seul suis capable de l'affronter. J'offre 100 francs à qui osera entrer dans sa cage.

La foule n'a pas l'air tentée par la proposition. Soudain, un vieux paysan s'approche:

-100 francs, c'est un joli denier, dit-il au dompteur; si vraiment vous êtes disposé à les donner, moi je suis prêt à entrer!

—J'y suis tout disposé, déclare le dompteur en toisant le bonhomme d'un air moqueur.

Le bruit de l'incident se répand sur le champ de foire, tout le monde se précipite pour voir, et la baraque est bientôt pleine.

—Eh bien! dit le maître de l'établissement au paysan, entrez.

—Minute, fait celui-ci, j'ai dit que j'entrerais dans la cage, mais je n'ai point dit que le lion y serait; faites-le sortir d'abord et j'entrerai après.

—...!!!

Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPECIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

ARBORFIELD, Sask.

Mercredi soir dernier avait lieu, dans le soubassement de l'église, l'assemblée annuelle du cercle local Zénon Park de l'association des "Grain Growers".

Après quelques affaires de routine, on procéda à l'élection des officiers pour l'année courante. M. Théodore Lalonde fut réélu président pour 1920; M. Raymond Courteau, réélu vice-président: M. Albert Marchildon, réélu secrétaire-trésorier. MM. Auguste Hudon, Albert Favreau et Wilfrid Lussier, furent nommés directeurs.

Quatre membres du "Board of Trade" de Tisdale, assistaient à l'assemblée, et comme ces messieurs venaient pour demander notre coopération, afin de pétitionner le Canadien Pacifique pour s'introduire dans Tisdale l'an prochain. M. Théodore Lalonde, qui présidait la réunion, les présenta à tour de rôle à l'assemblée. Ces messieurs nous firent voir tout l'avantage qu'il y aurait pour les districts environnants, au cas où le C.P.R. ferait son entrée dans Tisdale dans un avenir rapproché.

Depuis quelque temps la question de la construction de la ligne du C.P.R. de Watson en venant au nord, agite pas mal les esprits. Des gens influents de Tisdale s'occupent activement de ce nouveau projet, et plusieurs organisations ont pris la chose en main. On doit se rendre auprès des autorités des chemins de fer, et faire valoir les prétentions et les avantages des districts environnants. Toutes les associations de notre district ont fortement appuyé la pétition demandant l'introduction du Pacifique Canadien dans Tisdale.

Quelle aubaine ce serait pour nous si ce chemin de fer pouvait s'introduire dans cette dernière place. Depuis si longtemps que l'on se plaint des lenteurs du chemin de fer actuel, que l'on surnomme "National", depuis quelque temps, que personne ne serait fâché s'il y avait un peu de concurrence. On verrait peut-être disparaître les effets de la stagnation actuelle qui, à plus d'un point de vue, retarde les progrès de tous les districts ayant à faire affaire avec notre "National". On en a la preuve tous les jours encore à l'heure actuelle; si on a le malheur de descendre un petit voyage de blé aux élévateurs, on est poliment refusé par l'agent des grains, qui nous dit d'un ton cassant et sans réplique: "*Too bad*, pas de char, pas de place pour ton grain!..."

Ces deux dernières années on avait pourtant demandé aux fermiers de produire et encore de produire. Aujourd'hui qu'un dixième seulement de toute l'étendue cultivée dans la province a produit, quelle est la situation faite à ces quelques producteurs. Des centaines de minots de blé que l'on appelle mou, encore en graineries et un chemin de fer "national" dirigé par des "nationaux". Vraiment il faut être "national" pour savoir que national veut dire patron chez soi et qu'on se lèvera à l'heure que l'on voudra.

A l'assemblée annuelle des contribuables de l'école d'Arborfield, tenue la semaine dernière, M. François Soucy, syndic, a été choisi délégué pour la convention des commissaires d'école canadiens.

L'école d'Arborfield a rouvert ses portes il y a quelques jours avec un instituteur bilingue, M. Gagnon, qui nous a été envoyé ici par M. R. Denis, à la demande de nos deux syndics de langue française, MM. Soucy et Joseph Delage. M. Gagnon se trouve à être le premier instituteur qui va enseigner le français dans notre école. Depuis huit années que nous payons des taxes et bien que nous soyons en majorité dans le district, on n'avait jamais pu obtenir un mot de français dans cette école. Espérons qu'à l'avenir on en aura tous les jours, si on y met un peu de bonne volonté.

M. Adélard Goyer et sa famille, composée de neuf personnes, viennent d'arriver pour s'établir dans notre district, venant de Standish, Michigan.

STORTHOAKS, Sask.

—Notre curé, M. l'abbé A. N. Ferland, viendra nous dire la messe à Storthoaks le premier dimanche de février.

—M. R. Gravel, jeune homme de la province de Québec, est arrivé ici et a pris charge de l'école St. Edmond. Nous lui souhaitons bon succès dans son école et long séjour parmi nous.

—Dernièrement un nouveau magasin de chaussures et harnais s'est bâti dans notre village.

Storthoaks arrivera-t-il à faire une ville? Je n'en sais rien. Storthoaks deviendra cependant important, je vous en passe un papier.

D'abord les cultivateurs entreprenants qui habitent les terres fertiles aux alentours de notre village, seront toujours un auxiliaire puissant à son progrès.

Il y a cependant une lacune qui interrompt le progrès de Storthoaks et cette lacune c'est les maisons à catalogue.

Les maisons à catalogue sont en vogue maintenant. Presque tout le monde fait venir sa marchandise par la malle. Que voulez-vous? C'est une question pécunière; chacun veut économiser de l'argent; c'est la mode du jour enfin.

—Notre ancien fournisseur de liqueurs à Brandon nous annonce qu'il ouvrira sous peu un "Mail Departmental Store". Encore un qui veut satisfaire la mode du jour.

C'est à peu près le temps d'ouvrir ce genre de maisons de commerce, puisque tout le monde en veut. Puis Storthoaks, s'il veut progresser, devra se mettre à la mode aussi: il lui faut une maison à catalogue.

Les Fermiers Unis demandent plusieurs catalogues dans leur domicile et il reste à désirer que nos bons Francos ajoutent à la grande convention du mois de juin quelques clauses à leur constitution qui la rendent un peu semblable à celle des Fermiers Unis.

Que cela arrive et je considère que tout ira bien. Au mois de juillet prochain je serai content d'ouvrir moi-même une maison à catalogue ici-même, dans mon village que j'aime et dont l'existence est absolument nécessaire aux Francos qui l'entourent.

Quelques-uns me disent que ce n'est pas la mode d'ouvrir ce genre de commerce dans un village, que ces magasins doivent s'ouvrir dans Winnipeg, Régina ou Calgary Mais moi je pense que la place compte très peu. Du moment que mon catalogue sera fait à la mode, je réussirai quand même, puisque j'ai toujours été un bon Franco.

J'annoncerai d'abord quelques complets à $35 que je n'ai pu réussir à vendre à $30. Je saurai leur donner une bonne description, à ces complets, et mon client n'aura pas la chance de mettre ses doigts dessus.

Ce que je viens de dire est un peu ironique, mais pensez-y quand même.

VERWOOD Sask.

FETE PATRONALE.—Le 11 février prochain, nous célébrerons avec tout l'éclat possible la fête de la Vierge de Lourdes, patronne de notre paroisse.

Il y aura grand'messe à 11 hrs.: elle sera célébrée par M. l'abbé Lemieux, curé de Willow Bunch et notre premier missionnaire; il sera assisté comme diacre du 2ème missionnaire, M. l'abbé Rondeau, curé de St-Victor; M. l'abbé Ménard, 3ème missionnaire et notre curé actuel, remplira les fonctions de sous-diacre. Le sermon de circonstance sera donné par M. l'abbé J. Bois, curé de Meyronne. Tous se feront un devoir de venir déposer aux pieds de la Blanche Dame de Lourdes leurs ferventes prières. Cette bonne Mère ne manquera pas, en retour, de bénir ceux qui la vénèrent comme la meilleure des mères.

Ce sera pour nous une journée de bénédiction si nous savons en profiter.

VISITEUR DISTINGUE.— Dimanche dernier, en l'absence de notre curé, M. l'abbé Passaplan a chanté la messe et donné le sermon. Les anciens surtout étaient heureux d'avoir au milieu d'eux cet intrépide missionnaire.

Le lendemain M. l'abbé Passaplan nous quittait pour Ponteix.

La population juive du monde

La population juive de tout le monde est de 15,430,000, d'après David Trietsch, statisticien juif bien connu. La Pologne et l'Ukraine ont chacune une population de 3,300,000, pendant qu'il y a quelque 3,100,000 Polonais et Ukrainiens dans les Etats-Unis; 900,000 en Russie et 300,000 dans les îles Britanniques.

Un remplaçant pour le kaiser

Ferdinand Boon, acteur autrefois très populaire en Allemagne et l'un des protégés du kaiser, a offert de remplacer celui-ci à Londres et d'encourir personnellement les risques du procès que l'on doit lui intenter.

Bonn a déclaré: "Ce n'est pas autant pour l'Empereur lui-même que pour l'honneur de l'Allemagne que j'agis ainsi."

Dans plusieurs districts de l'Allemagne il a été sifflé parce qu'il avait personnifié le kaiser dans des productions cinématographiques. Il déclare être le seul homme qui puisse remplir ce rôle avec satisfaction.



ADRIEN LIBOIRON, Administrateur 3ème Année.
PONTEIX, SASK., MERCREDI 28 JANVIER 1920. No. 4

FETES DU DIMANCHE 1

Saint-Ignace.—Etait évêque d'Antioche et l'un des premiers pères de l'Eglise. Il fut arrêté, sous le règne de Trajan, pour avoir attaqué violemment la religion païenne, et condamné à venir à Rome à petites journées pour y être dévoré devant le peuple par les lions de l'amphithéâtre. Il subit courageusement ce supplice en l'année 107.

Sainte-Brigide.—Vierge d'une piété extraordinaire, entra dans un monastère dont elle devint abbesse, mourut en odeur de sainteté et fut invoquée comme patronne de l'Irlande.

BAPTEMES

—Hélène-Louis, fille de F. M. Bell et de Cora Wells. Parrain, Maurice Hobbins; marraine, Mary Wells.

—Marie-Annette-Stella, fille de Joseph Therrien et d'Antoinette Bleau. Parrain, Raphaël Larochelle: marraine, Maria Bleau.

—Marie-Annette, fille d'Ozée Bourgon et d'Oxilia Clavette. Parrain et marraine, M. et Mme Louis Cyrenne.

VISITES

—M. l'abbé Passaplan, venant de Willow Bunch, a passé une journée à Ponteix, pour affaires.

—M. G. Brown, voyageur pour la Cie des Overland, est venu faire une tournée au pays. Ce n'est guère la saison de vendre des automobiles, mais il faut songer que le printemps s'amène avec l'espérance d'une bonne récolte, et on y compte toujours un peu, bien qu'il soit très imprudent, suivant le proverbe, de vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué.

LA NEIGE

Une bonne tempête de neige a sévi le 18 et le 19, à la grande satisfaction des fermiers qui s'ennuyaient de passer l'hiver sans aller en traîneau. La température pourtant n'est pas descendue beaucoup au-dessous de 0o les jours suivants. Cette neige est d'ailleurs une provision d'eau pour le printemps. Il est bien vrai qu'elle fond très vite quand vient le dégel et coule souvent dans les creeks ou les bas fonds; mais quand ceux-là sont pleins, ils attirent, comme les lacs, les orages et les pluies. Voilà ce qu'ont remarqué les anciens du pays.

En tous cas, cette tempête a diminué pendant quelques jours le trafic du village qui n'a pas tardé à reprendre, car les chemins sont vite battus. On a même vu des automobiles intrépides se risquer dans les bancs de neige. C'est un jeu que nous ne saurions conseiller... on en sort quand on n'y reste pas.

HOPITAL.—M. Adrien Liboiron est sorti de l'hôpital parfaitement rétabli. Nous le félicitons sincèrement. M. Thomas Binette l'a remplacé pour y suivre un traitement sérieux: nous faisons les meilleurs vœux pour sa prompte guérison.

ABONNEZ-VOUS AU "PATRIOTE DE L'OUEST" $2.00 PAR AN

Feuilleton du "Patriote de l'Ouest"

No. 2

TRIBUNAL D'HONNEUR

par le COMMANDANT DRIANT

(Suite)

… l'officier d'état-major aurait … beaucoup d'autres qui… d'Hummel, maintenant, le détestait cordialement.

… dans la serrure; d'Hummel se trouva chez lui.

A tâtons, il trouva sa lampe … l'ordonnance bien dressée … toujours à la même place … il alluma. Machinalement, … habitué à exiger l'or… dans son intérieur, il … d'un coup d'œil l'inspection … la pièce. C'était un cabinet … simple, où le goût de l'hôte … sous la banalité du garni. … la table bureau en bois noir … de molleton vert s'ou… le dernier fascicule de la … Histoire de l'art, barré … élégant coupe-papier. Sur … table, autour d'un vase d'é… agonisait une large touffe … violettes, une douzaine de photographies de tous formats, sœurs … cousines, camarades de Saint-… régiment: le lot des pre… souvenirs et des premiers …

Dans un coin, sur un chevalet, … au charbon, le buste d'un officier, à la physionomie un … le commandant d'Hummel, le père vénéré dont le jeune … s'était proposé le type … modèle de loyauté et honneur militaire. Aux murs, … trois gravures emprun… de Fragonard, et … drapé de rouge, … du "vieux bahut", les … et le casoar. Sur les … de la petite bibliothèque, … bleus et jaunes … par les manipulations fé… "mois de pompe", quel… demi-douzaines d'in quarto … couvertures de nuances va… révélaient par l'éclec… de leur choix les curiosités … très ouvert…

D'Hummel enleva sa capote et … le dossier d'un fauteuil. … chose s'en échappa, qui … terre avec un son mat. … le ramassa…

C'était une grande enveloppe … sans adresse et portant … l'un de ses an… d'une grosse écriture …

… on devinait une … de papiers.

… comme l'éclair, la pensée d'Hummel parcourut le … de ses occupations…

… cette enveloppe, qu'il était … de n'avoir jamais vue, … ne pouvait en expliquer la … dans une poche de sa capote…

Brusquement … dans la pénombre de cette chambre de travail, le … prit un air de … et l'officier sentit un obs… venir au cœur…

… avait-il bien ve…

… une adresse ne cer… lui était réelle… destinée, d'Hummel, très in… le bord de l'enve…

Il en sortit un véritable dossier … augmenta … stupeur.

C'était un … de tableaux … colonnes garnies de chiffres et d'indications … autographiées, … manuscrites, telles que: … des officiers, des hommes, … des chevaux, jour de départ; d'arrivée, destination,..

Au-dessous de ce dernier mot … à la main, d'une écriture …

Plan de mobilisation

Nul doute possible: tout cela … à la mobilisation du régiment.

Evidemment le paquet s'était trompé d'adresse.

Mais à qui était-il destiné et … s'était-il fourvoyé dans … poche de capote?

Qui, au demeurant, avait pu … mettre?

Toutes ces pièces étaient absolument confidentielles: elles devaient entrer dans la constitution des dossiers de mobilisation, soigneusement confiées au secret … armoire de fer dont le colonel gardait la clé.

Seuls, le major chargé de la mobilisation, le sergent secrétaire du … et l'officier adjoint pouvaient ouvrir cette armoire…

L'officier adjoint!…

Cette idée, l'esprit de d'Hummel, … le mystère, re…

Une clarté le pénétra soudain.

L'officier adjoint, c'était Féligny!

Et l'incident de l'échange des capotes, auquel d'Hummel n'avait plus songé dès qu'il avait eu franchi le seuil des Survalle, lui revint en mémoire.

Avec cette acuité de certitude que prend avant tout contrôle la soudaine explication d'une énigme, d'Hummel pensa:

—Aucun doute, l'enveloppe était pour Féligny, elle s'est trompée d'adresse au vestiaire. Que l'officier adjoint, homme de confiance du colonel, pût avoir connaissance de pareils secrets, cela ne parut pas de prime abord insolite au jeune lieutenant que ses fonctions modestes n'avaient pas encore initié aux arcanes de ce formidable travail qui s'appelle le *Plan de Mobilisation.*

Mais ce qui ne laissait pas de le surprendre, c'était qu'un document de cette importance put se rencontrer dans le chaos d'un vestiaire de bal! Qu'y faisait-il?

L'allure du papillon qu'on y avait annexé: "Ceci est incomplet", prêtait à croire qu'il s'agissait d'une correspondance de service.

Qui l'avait écrite, cette note?

Ce n'était pas l'écriture du colonel, pas davantage celle du major. D'Hummel les connaissait l'une et l'autre, et d'ailleurs ce n'était pas là le ton d'une note de service.

Très troublé, le cœur angoissé d'une vague inquiétude, d'Hummel se coucha. Et lorsque la fatigue de cette longue journée eut triomphé de son esprit en travail, il dormit jusqu'au matin de ce sommeil que fait si pénible une obsédante pensée.

D'Hummel vit imminente la guerre dont on parlait depuis deux mois en raison des graves événements de Bulgarie et des incohérences pratiquées au Maroc. Puis ce fut dans la cour de la caserne l'effervescence d'un prochain départ, l'enthousiasme des uns, l'insouciance presque joyeuse de tous.

Il se vit à la tête de son peloton, martelant le pas, revolver en bandoulière, la pèlerine en sautoir. Le régiment allait s'embarquer, traversant le tumulte populaire.

Dans la rue Thiers, il leva les yeux vers les fenêtres encore éclairées de Mme de Survalle, vit une forme gracile derrière un rideau faire un geste d'adieu. Ce geste n'était pas à son adresse… Son cœur se serra.

Puis les bataillons se trouvèrent formés en masse dans la cour de la gare, le dos tourné à Colbert, dont la statue colossale semblait les regarder par-dessus les massifs du jardin public.

Et arrivé là, d'Hummel sentit sa tristesse se changer en stupeur: des vastes bâtiments de la gare, où s'agitait constamment une foule trépidante, aucun bruit ne sortait. Les trois trains qui devaient emmener le régiment vers l'Est devaient être là pourtant, prévus par l'horaire, pourvus de tous leurs accessoires, d'embarquement…

Pas un coup de sifflet du côté des quais, et c'était, derrière les faisceaux, une attente longue, éternelle, une attente qui énervait les hommes et assombrissait les chefs…

Et soudain, courant le long des rangs désunis, colportée de bouche en bouche, éclatait une stupéfiante nouvelle:

"On ne peut pas partir… il n'y a pas de train… on a volé les fiches de transport!…"

Alors une clameur montait dans cette troupe, la veille encore si disciplinée, si confiante en ses chefs, si fière de la redoutable mission que lui confiait la patrie.

Tout à l'heure, on avait admiré la superbe ordonnance des compagnies, tandis qu'à travers la ville les clairons l'entraînaient à leur rythme guerrier, et il semblait à tous que les vieux souffles révoltés des épopées françaises venaient secouer le drapeau claquant au-dessus des baïonnettes.

Maintenant les hommes regardaient les chefs avec des yeux de colère et de mépris; un vent d'anarchie secouait le régiment, et d'Hummel entendit rouler en tonnerre le cri terrible des soirs de défaite, l'écho tragique de la hideuse déroute:

—*Nous sommes trahis!*

—J'ai fait un rêve idiot, pensa d'Hummel en s'éveillant, tandis que son ordonnance ouvrait ses fenêtres à la tiède clarté d'une belle journée de printemps.

Mais le premier objet qui frappa ses regards fut l'enveloppe sur laquelle le mot *Urgent* flamboyait comme un signal lumineux. Tout invraisemblable que fût l'aventure échafaudée au cours du rêve par la fièvre de son imagination, elle avait augmenté son malaise, et une idée lui venait maintenant qu'il n'avait même pas entrevue la veille, tellement elle était étrangère à l'essence de sa nature:

L'idée de la *trahison!*

Etait-ce possible qu'autour de lui, parmi ses camarades, il y eût un traître!

Cela n'était pas impossible, puisque cela s'était vu.

Un officier traître!

Ces deux termes jadis répugnaient à être associés.

Depuis les époques troublées où la notion de patrie ne se dégageait pas encore de l'idée d'une clientèle politique, l'histoire, jusqu'à ces dernières années, n'avait pas connu d'épée coupable de forfaiture.

Mais un temps était venu où l'uniforme n'était plus à lui seul une garantie.

Du jour où, dans cette armée qui restait dans la déroute des vertus civiques, le sanctuaire de l'honneur, des affranchis avaient été confondus avec les fils de la famille, ils y avaient insinué les vices héréditaires de l'ergastule.

Et cette hypothèse — un officier traître dans un régiment frontière — n'était plus impossible, car c'est le châtiment des sociétés qui sacrifient trop impudemment au seul culte de l'intérêt de ne plus trouver intact aux heures de détresse le rempart de l'honneur.

Les tempes battantes, le cœur oppressé, d'Hummel tournait et retournait le fatal dossier: il en relisait pour la dixième fois l'impérieuse annotation. L'écriture lui en était décidément tout à fait inconnue.

Aucune hésitation d'ailleurs ne pouvait subsister dans l'esprit du jeune officier. Son devoir était tout tracé: rendre compte au colonel immédiatement.

N'avait-il pas trop tardé déjà? N'eût-il pas dû aller le réveiller au milieu de la nuit?

Quelques instants après, il sonnait à sa porte, mais ce fut pour apprendre que le colonel, mandé à Paris par une dépêche arrivée à 2 heures du matin, était parti par le premier train.

Ce contre-temps, tout en soulevant dans son esprit une foule de suppositions, satisfaisait d'Hummel. Il s'était trop pressé. Mieux valait d'abord prendre un confident parmi ses camarades. Et, de suite, il pensa à Mariette.

Mariette était le plus ancien lieutenant du régiment. C'était un homme de trente-cinq à trente-six ans, déjà mûri par la vie, un officier dévoué et modeste que ses chefs estimaient fort et que ses camarades respectaient comme un type de conscience et de droiture. Sorti de Saint-Cyr en très bon rang, remarquablement noté par tous ceux qui avaient eu à constater officiellement sa façon de servir, d'une haute culture intellectuelle, il s'était vu obstinément écarté du tableau d'avancement, sans qu'aucun de ses chefs hiérarchiques pût s'expliquer ni lui expliquer le motif de cet inexorable ostracisme. Cette année même, il s'était vu préférer un camarade du régiment, notablement plus jeune, que rien ne semblait désigner à un choix aussi avantageux.

Mais Mariette n'en gardait pas moins une égalité d'humeur inaltérable et continuait à remplir avec le même zèle ses modestes fonctions d'officier de peloton. Chrétiennement élevé par une femme de haute vertu et d'une intelligence supérieure, il était resté attaché aux croyances et aux pratiques de sa jeunesse; et ses camarades attribuaient à cette nuance de *cléricalisme*, signalée par la voie occulte qui s'était spécialisée dans les questions de délation, l'échec obstiné des propositions de ses chefs.

Marié à une jeune femme charmante, très jeune, qui lui avait apporté, à défaut d'une fortune, cette grâce souriante et cette tendresse avisée qui font le bonheur d'un foyer, il vivait un peu à l'écart, trouvant dans la direction et l'éducation de deux jeunes enfants un dérivatif et une consolation à ses déboires de carrière.

Tant d'autres, d'ailleurs, souffraient silencieusement des mêmes injustices, qu'il s'était formé dans tous les régiments comme un groupe de résignés dont la devise, opposée aux arrivistes, se résumait dans le culte du devoir quand même et dont la seule ambition s'inspirait d'un mot de la vieille France: *Advienne que pourra!*

Ce fut avec une légère nuance d'étonnement que l'ordonnance, accourue au coup de sonnette de d'Hummel, répondit à sa question: "Le lieutenant Mariette est-il chez lui?", par un "Oui, mon lieutenant" bref et énergique qui dénotait qu'au service de l'officier, il n'avait rien perdu de ses qualités militaires.

Il n'y avait pas d'exercice ce matin-là, les matinées du jeudi étant consacrées, dans le régiment, à des travaux de propreté pour les hommes et à des conférences pour les officiers. D'Hummel s'était hâté, afin de trouver encore Mariette chez lui, où il était facile de causer à l'abri des importuns, sans éviter les curiosités.

—Ah! par exemple, voilà une visite bien matinale! Qu'est-ce qui vous amène, mon cher?

D'Hummel eut un coup d'œil circulaire si chargé de méfiance que son ancien éclata de rire.

—Oh! oh! c'est donc bien grave!… Asseyez-vous donc… Qu'est-ce qu'il y a?

—Personne?… insista d'Hummel.

—Soyez sans crainte: personne ne nous écoute.

Et Mariette, subitement rembruni par le trouble qu'il percevait sur le visage du jeune officier, s'absorba dans une attention qui bientôt se mua en une curiosité inquiète.

Remontant à l'incident du vestiaire des Survalle, d'Hummel conta en peu de mots son extraordinaire aventure et finit en tirant de la poche intérieure de sa tunique la large enveloppe jaune qui contenait les documents.

Tout bouleversé à son tour, Mariette les prit, et dès qu'il les eut parcourus, d'Hummel le vit pâlir, tandis qu'un léger tremblement agitait ses mains.

(*A suivre*).

Que devient l'Eglise ?

VII

PRIEST-RIDDEN QUEBEC

Mais, ne vont pas manquer de dire quelques Ontariens, il y a Québec!

Assurément, il y a Québec; et il y a aussi Ontario.

Je ne vois pas, par exemple, que cela prouve le moins du monde, ni la science infuse des Protestants, ni l'ignorance nécessaire des Catholiques Romains. Cela me ferait tout au plus souvenir de la parabole de la paille et de la poutre.

Mais, continuent imperturbablement mes Ontariens, ils sont "Priest-Ridden" dans Québec!

Ici, je leur ferai remarquer à mon tour, que nulle part, excepté peut-être en Ontario, une affirmation n'a jamais été admise comme une preuve. Or, ici, ils n'énoncent même pas une affirmation. Car, qu'est-ce que cette prétendue "Priest-Riddennerie" du Québec? Que veulent-ils dire par là?

S'ils veulent dire que les gens de Québec sont si attentifs à suivre les instructions de leurs prêtres, qu'ils font des principes fondamentaux de la religion chrétienne la règle directrice de leur conduite, tant publique que privée, je ne vois pas qu'il y ait là rien de déshonorant pour Québec, bien au contraire. Car, à Québec, comme dans tout le reste de l'univers, les prêtres catholiques enseignent que nous devons rendre nos devoirs à Dieu, d'abord: et que la vie présente n'étant qu'un court passage sur cette terre, nous ne devons pas en faire le but ultime de notre existence: mais que nous devons avoir continuellement en vue la vie éternelle qui nous attend après notre mort; par conséquent, qu'il faut observer exactement les préceptes de la justice et de la charité: à savoir: que personne ne doit faire tort à son prochain, de quelque façon que ce soit: que personne ne doit chercher son intérêt privé au détriment de l'intérêt public: que personne n'a le droit de tromper son prochain, soit en parole, soit en action; qu'outre ces préceptes généraux de la justice, un chrétien doit encore observer le précepte de la charité et assister son prochain dans le besoin, autant que les circonstances le demandent et que ses moyens le lui permettent; qu'il faut, en outre, observer les règles de la sobriété, dans le boire et dans le manger; qu'il faut observer les lois de la modestie et de l'honnêteté, et ne rien faire qui blesse, soit la décence, soit les lois du mariage. Voilà quel est le fond de l'enseignement des prêtres catholiques, aussi bien à Québec qu'ailleurs. Serait-ce donc un si grand mal, si les gens de Québec le suivaient exactement?

C'est ce que disent nos prétrophobes: mais, ce n'est évidemment pas ce qu'ils veulent dire. Si j'ai bien saisi le sens de leur obscure pensée, quand ils disent que le peuple de Québec est "Priest-ridden", ils veulent dire que les Canadiens-Français sont si stupides et si ignorants, que, incapables de se conduire eux-mêmes, ils se laissent aveuglément diriger, dans les questions d'intérêt public aussi bien que dans leurs affaires privées, par leurs prêtres, dont ils suivent les directions, sans se demander quel en est le sens et le mobile, ou quel en sera le résultat.

Pour qui connait tant soit peu les Canadiens-Français, cette manière simpliste de comprendre les choses ne peut que donner occasion à une douce hilarité. Mais, regardez donc un peu les représentants de Québec au Parlement Fédéral: ressemblent-ils à des gens incapables de se conduire par eux-mêmes? Et, ont-ils l'air beaucoup plus bêtes que le reste de nos politiciens? A en juger par ce qu'on peut voir dans le "Hansard", on serait porté à croire tout le contraire. Et, pour la masse du peuple canadien-français, rappelez-vous donc un peu l'histoire canadienne pendant ces dernières années:

En 1896, il y avait une élection générale au Canada. Dans Québec, l'immense majorité du clergé était favorable aux conservateurs: et elle usa de toute sa légitime influence pour faire triompher les candidats de ce parti: résultat, une énorme majorité de candidats libéraux élus dans Québec. "Priest-ridden people"? Un peu dur au mors, en tout cas!

En 1917, c'étaient de nouveau les élections générales; et, pendant tout l'automne, depuis Ottawa jusqu'à Edmonton, toutes les églises protestantes retentirent du cri: "Un vote pour les candidats de Laurier est un vote pour le diable" et de la nouvelle maxime évangélique: "Votez pour les candidats unionistes, si vous voulez gagner le ciel". Et, en dépit de leur allégeance politique, les habitants de l'Ontario, aussi bien que de l'Ouest, voulant gagner le ciel, à assez bon compte, pensaient-ils, votèrent en masse pour les candidats de l'union.

Et qui n'est au courant de la campagne prohibitionniste, menée depuis plusieurs années, au Canada, contre le commerce des liqueurs enivrantes? Dans Québec, aussi bien que dans les autres provinces, le clergé a pris, dès le commencement, la tête et la direction du mouvement. Dans toutes les autres provinces, les habitants, en dépit de leurs préférences personnelles, bien souvent, ont fini par se rendre aux objurgations du clergé, et ont voté la prohibition: Québec seul a résisté jusqu'à ce jour.

Remarquez bien, qu'ici, je ne donne pas d'appréciations, et que je ne blâme ni ne loue aucune des provinces pour avoir suivi les directions de son clergé, ou pour y avoir résisté: je constate simplement des faits, évidents pour tout le monde; et, à la lumière de ces faits, je demande: OU SONT LES "PRIEST-RIDDEN"?

La vérité, c'est que les Catholiques-Romains savent faire la distinction entre les préceptes obligatoires de la religion, et les applications, avis et commentaires qui en sont faits par les différents membres du clergé. Les premiers obligent sous peine de péché: mais, si chacun fait bien de suivre les seconds, il n'y a cependant aucune obligation stricte de le faire. Distinction importante et qu'on ne me semble pas faire suffisamment dans la plupart des Eglises Protestantes, où un trop grand nombre de ministres, négligeant d'instruire leurs ouailles sur les obligations essentielles du Christianisme, perdent leur temps à prêcher des points tout à fait secondaires, quand ils ne sont pas complètement étrangers à la religion. D'où il résulte que, contrairement à ce qu'un vain peuple pense, c'est encore, de toutes les confessions chrétiennes, l'Eglise Romaine qui laisse à ses membres le plus de vraie liberté, et qui les instruit le mieux de leurs devoirs de chrétiens.

UN SAUVAGE.

Tolérance et intolérance

Le protestantisme a tout bouleversé: les consciences, les concepts, les volontés et les intelligences. Erreur lui-même, il a engendré toutes les erreurs modernes qui ont faussé la vraie notion de la liberté et de la tolérance.

La tolérance n'est pas comprise de la même manière par l'Eglise et par les gouvernements impies ou hérétiques. D'abord il ne peut être question de tolérer le bien: il ne s'agit donc que de la tolérance du mal. Pour l'Eglise tolérer le mal, ce n'est pas l'approuver ni le permettre, mais simplement le subir. Pour les gouvernements modernes, la tolérance qui fait partie du verbiage démocratique est plus que cela. Non contents de tolérer le mal, ils le protègent, l'encensent, le préfèrent au bien. Sous prétexte de tolérance, de liberté, de largeur d'esprit, on donne droit de cité à l'erreur, on ostracise la vérité qui réclame ses droits, on persécute l'Eglise catholique, dépositaire de toute vérité. Ce n'est plus de la tolérance: c'est de l'intolérance.

Charles GAUTIER.

(*Le Droit*)

La part que doivent prendre les laïques dans le soutien des œuvres d'éducation

Dans le mouvement qui se dessine en faveur de Laval, il fait plaisir de noter un esprit nouveau. Nos compatriotes comprennent que les laïques doivent donner et qu'il est grand temps de cesser de se reposer sur le clergé pour le maintien de nos grandes institution scolaires. Il était temps que ce changement se produisît.

Parfois l'on critique nos couvents, nos collèges et notre université. On y note des lacunes, des défectuosités; l'enseignement n'y est pas aussi complet qu'on le voudrait: il ne répond pas à toutes les exigences de la vie moderne. C'est vrai, mais est-ce la faute de notre clergé? Oh! il est facile de lui jeter la pierre et de lui dire: ceci devrait être mieux, vous devriez donner tel enseignement qui préparerait mieux nos jeunes gens pour les carrières commerciales, qui leur permettrait de se spécialiser dans les sciences. Laval, a-t-on dit, par exemple, n'est pas une université parfaite. Elle laisse beaucoup à désirer: sa faculté des sciences est embryonnaire, il lui manque telle et telle chaire d'enseignement.

Oui, tout cela était vrai et l'est encore passablement. Mais le clergé en est-il responsable?

Qu'on réponde. Combien de couvents et de collèges dans le Québec ont été des fondations de laïques? D'où est venu en majeure partie l'argent qui a aidé au développement de Laval?

L'élément laïque ne se pressera pas de répondre. Il sait trop qu'il a lamentablement failli sous ce rapport. On peut compter sur les dix doigts de la main les dons à nos institutions d'enseignement faits par les fortunés de notre peuple. On n'en [illegible] pas distraire une parcelle pour promouvoir l'œuvre de l'instruction.

Des couvents et des collèges, Québec en a eu; ils lui sont une couronne intellectuelle dont elle a le droit d'être fière. Mais elle les doit au clergé. Ces couvents et ces collèges sont nés du dévouement, de l'abnégation et des sacrifices du clergé. Oh! qu'ils ont été pénibles et d'une bien poignante misère les débuts de certains collèges. Parfois le fondateur y a donné un demi-siècle de sa vie. Il a été à la foi professeur, surveillant, architecte, menuisier, peintre, professeur de chant, fermier. C'était de rudes hommes que ces fondateurs, sinon ils eussent failli à la tâche. Et d'ailleurs ils sont nombreux ceux qui ont été brisés par l'effort. Ils sont morts obscurément, sans une plainte, contents néanmoins parce que durait l'œuvre de leurs efforts et de leurs sacrifices.

Nous, nous n'avons pas le droit de les oublier. Ils ont été des pionniers, des ouvriers de la première heure; ils ont porté le poids de la chaleur du jour. Ils ont été d'obscurs travailleurs, mais nous devons à leur grand cœur, à leur intense foi, à leur profond mais modeste patriotisme, tout notre organisme intellectuel. Avec d'infimes ressources, ils ont su créer un enseignement secondaire qui peut bien avoir des lacunes, mais qui n'en est pas moins notre grande force intellectuelle.

Ces humbles ouvriers ont suffi aux tâches de la première heure. Le moment est venu — il aurait toujours dû exister, — où les laïques doivent coopérer avec le clergé. Si nous voulons vivre, il importe que nous comprenions l'importance d'un solide enseignement supérieur. Et plus que de comprendre, il importe que nous sachions vouloir pratiquement. Vouloir pratiquement, c'est contribuer de son argent à l'œuvre d'éducation.

Le clergé a fait notre tâche; il l'a fait dans la peine et la misère. Relevons-le de cette consigne. Allons-y généreusement.

Nous verrons par le succès qu'obtiendra la souscription en faveur de Laval si réellement notre race a compris son devoir.

(*La Liberté*)

Il n'y a rien au monde qui se fasse tant admirer qu'un homme qui sait être malheureux avec courage.

Sénèque

Informations Agricoles

Elevez des poulettes et vous ferez plus de profits

(Notes des fermes expérimentales)

La majeure partie des œufs et des volailles que nous consommons vient et viendra toujours des basses-cours de la campagne; malheureusement, les aliments sont si cher et deviennent si rares que beaucoup de cultivateurs se demandent s'il y a profit à garder des poules. Nous pouvons leur indiquer un moyen de rendre leur basse-cour plus payante, ce serait d'augmenter la ponte d'hiver. Toutes les basses-cours demandent un peu de nourriture et un peu de temps, et si, au moyen d'un peu plus de nourriture et d'un peu plus de temps, on peut obtenir assez d'œufs pour en vendre pendant l'hiver, cela n'en vaudra-t-il pas la peine?

Un autre moyen permettant d'obtenir plus d'œufs pendant l'hiver est de remplacer les poules par des poulettes précoces. Dans une expérience faite à la ... nous avons trouvé que durant les poules d'un an, ... seulement sur vingt-cinq ... plus de 100 œufs par an; ... a atteint le chiffre de ... sur cinquante poulettes issues de ces mêmes poules, trois ont pondu plus de 200 œufs pendant la même période et seize plus de 150. En janvier les poulettes ... écloses en avril précédent ont pondu en moyenne 18 œufs par tête tandis que la ponte ... de poules n'était que de ... par tête.

Quelques-unes des poulettes dans cette expérience étaient écloses en avril, d'autres en mai. A ... de mai 1919, les poulettes d'avril avaient en moyenne pondu ... œufs de plus par tête que les poulettes de mai. Ceci nous montre combien il est important de faire éclore les poussins de bonne heure. Mais ce n'est pas tout que d'avoir des poussins précoces: pour que les poulettes pondent bien pendant l'hiver, il faut encore qu'elles soient de bonne souche, et qu'elles soient bien nourries et tenues dans des quartiers confortables. Le grand nombre d'aviculteurs ... des races d'utilité, accordant spécialement en vue de ... Pour la basse-cour ordinaire d'une ferme, le moyen le meilleur marché d'obtenir une espèce ... pondeuse est de se procurer des coqs venant des basses-cours qui sont améliorées dans cette direction.

En été les volailles ramassent une bonne partie de leur nourriture, en hiver, il faut leur donner de la farine en plus du grain ... dans leur litière, et ... aliments comme la farine ..., les coquilles d'huîtres, le charbon, le gravier, également essentiels. Les plantes-racines, les choux, aident également à les maintenir en bonne santé.

Le logement des volailles est l'une des questions des plus difficiles à résoudre sur les fermes de la prairie. Le meilleur bâtiment de tous ceux que l'on a essayés jusqu'ici est le poulailler à devant de coton bien construit. Les murs doivent être construits de planches doubles et de papier et des portes doubles sont nécessaires dans les situations exposées. Les rideaux qu'on fait descendre sur les perchoirs pendant les nuits froides sont utiles. Cette année, à la station, nous avons posé un faux plafond de planches non ... recouvertes de paille, à environ trois pieds au-dessus des perchoirs. Cette paille absorbe l'humidité et arrête la circulation de l'air. Les oiseaux, au lieu d'être transis et raidis par le froid le matin, sont dispos et prêts à se mettre à leurs occupations quotidiennes.

M. J. TINLINE,
Régisseur, Station de Scott.

---o---

The Languague Question before the Legislative Assembly of Saskatchewan

C'est la brochure du jour, précieuse, indispensable, que tout Franco-Canadien doit répandre autour de lui. Lisez-la et faites-la lire.

Vingt-cinq sous franco au Secrétariat de l'A.C.F.C., bureaux du Patriote de l'Ouest; la douzaine, $2.50; le cent, $20.00.

Concours fédéral de ponte de la Saskatchewan

(Ferme Expérimentale, Indian Head, Sask.)

LISTE DES PRIX

1.—Au parquet accusant, par la vente des œufs, le meilleur revenu en excès du coût de la nourriture pour l'année: 5 poulettes et 1 cochet, Rocks Barrés ou Wyandottes Blancs.......... $30.00

2.—Au parquet occupant, par la vente des œufs, la deuxième place sous le rapport du meilleur revenu en excès du coût de la nourriture pour l'année: 4 poulettes et 1 cochet, Rocks Barrés ou Wyandottes Blancs...... $25.00

3.—Au parquet dont les oiseaux auront pondu le plus grand nombre d'œufs durant l'année: Prix en espèces......... $20.00

4.—Au parquet dont les oiseaux occuperont la deuxième place sous le rapport du nombre d'œufs pondus durant l'année: Prix en espèces......... $15.00

5.—Au parquet dont les oiseaux occuperont la troisième place sous le rapport du nombre d'œufs pondus durant l'année: Prix en espèces......... $10.00

6.—Au parquet dont les oiseaux occuperont la quatrième place sous le rapport du nombre d'œufs pondus durant l'année: Prix en espèces................. $5.00

7.—A l'oiseau qui aura pondu le plus grand nombre d'œufs durant l'année: Prix en espèces.................... $10.00

8.—A l'oiseau qui occupera la deuxième place sous le rapport du nombre d'œufs pondus durant l'année: Prix en espèces.. $5.00

9.—Au parquet dont les oiseaux auront pondu le plus grand nombre d'œufs à chaque période de quatre semaines: Prix en espèces (à la fin de chaque période de quatre semaines)...... $2.00

10.—A l'oiseau qui aura pondu le plus grand nombre d'œufs à chaque période de quatre semaines: Prix en espèces (à la fin de chaque période de quatre semaines).................. $1.00

11.—Au parquet dont les oiseaux auront pondu durant l'année les œufs accusant le plus haut poids total: Un cochet pur sang Rock Barré ou Wyandotte blanc................. $10.00

13.—Au parquet dont les oiseaux auront pondu le plus grand nombre d'œufs à l'expiration des cinq premiers mois: Un cochet pur sang Rock Barré ou Wyandotte blanc............ $10.00

14.—Au parquet comprenant le plus grand nombre d'oiseaux ayant mérité l'enregistrement au "Livre de Production" (150 œufs): Un cochet pur sang Rock Barré ou Wyandotte blanc $10.00

15.—Au parquet comprenant le plus grand nombre d'oiseaux ayant mérité l'enregistrement au "Livre d'Or de la Production" (225 œufs): Un cochet pur sang Rock Barré ou Wyandotte blanc. $10.00

---o---

Le soin des jeunes poulains en hiver

(Notes des fermes expérimentales)

La plupart des éleveurs vont d'un extrême à l'autre dans l'élevage de leurs poulains après le sevrage. Beaucoup, par exemple, ont l'habitude de les enfermer dans des loges ou box stalls: ils leur donnent une assez bonne nourriture et comptent sur la chance pour le reste. Les autres, au contraire, les mettent dehors et les laissent se débrouiller comme ils le peuvent. Il faut, pour bien faire, une combinaison judicieuse de ces deux méthodes.

Un poulain qui profite constamment et qui se développe sans arrêts ni retard, fait toujours un animal plus gros et de meilleure qualité que celui dont le développement est temporairement enrayé. Puisqu'il en est ainsi, il faut veiller à ce que les poulains apprennent à bien manger, avant le sevrage; il faut leur apprendre à manger du foin et du grain et les nourrir régulièrement chaque fois que l'on apporte la nourriture à leurs mères quelque temps avant de les sevrer. Une fois le jeune animal sevré, il suffit, pour éviter qu'il n'y ait un arrêt dans sa croissance, de lui donner un peu plus de nourriture pour remplacer le lait de sa mère. On fera bien de mettre autant que possible deux ou trois poulains ensemble après le sevrage car ils seront moins agités que s'ils étaient seuls.

L'exercice régulier est essentiel au bon développement du poulain. Voici un système qui donne de très bons résultats: mettez les poulains dehors, le matin, vers dix heures, et laissez-les dehors jusqu'à quatre ou cinq heures de l'après-midi, en leur donnant leur portion de grain le midi en plein air. S'il fait très mauvais, ne les laissez qu'une heure dehors. Les poulains traités de cette manière restent en bonne santé, leurs os deviennent durs, secs, leurs pieds se développent bien et l'animal est toujours prospère et vigoureux. Trop de gens négligent les pattes de leurs poulains. Il est nécessaire de les tailler régulièrement, et avec soin pour que les pieds se développent convenablement et l'on peut corriger beaucoup de petits défauts des membres en taillant bien les pieds.

Dans le développement des chevaux, la bonne alimentation vient par ordre d'importance immédiatement après le bon choix des reproducteurs. Le premier hiver est le plus important dans l'histoire du poulain. En effet, quelle que soit la qualité de ses ascendants, il suffit d'un manque de soins pendant le premier hiver pour tout gâter. Il est absolument indispensable que le poulain soit toujours en bon état de croissance vigoureuse mais pas trop gras. Donnez-lui trois repas par jour et abreuvez-le toujours avant le repas. Comme grain l'avoine et le son sont les meilleurs; on les donnera dans la proportion de trois parties d'avoine à une de son. On donnera, par jour, de six à dix livres de ce mélange, plus ou moins suivant la taille et le développement du jeune animal et la qualité du fourrage qu'il reçoit. Le foin de luzerne de bonne qualité est le meilleur fourrage possible pour le poulain: faute de luzerne, le bon foin de trèfle propre et les gerbes d'avoine sont les meilleurs. On peut même les ajouter à la luzerne pour apporter un peu de variété à la ration. Cinq livres de luzerne par jour et une demi-gerbe d'avoine matin et soir feront une très bonne ration de fourrage. Si l'on désire une ration plus volumineuse, on peut donner un peu de foin des prairies et de paille d'avoine.

Voici les points essentiels dans l'élevage des poulains:

1. Donnez beaucoup de nourriture saine pour que le poulain profite bien.
2. Donnez des repas réguliers et toujours de la même quantité.
3. Abreuvez régulièrement avant les repas.
4. Faites prendre beaucoup d'exercice; c'est essentiel.
5. Taillez les pieds régulièrement et avec soin.
6. Soyez sur vos gardes contre la vermine, qui empêcherait le poulain de profiter.

W. D. MacKENZIE,
Régisseur suppléant,
Indian Head, Sask.

---o---

La seule base possible de fraternité internationale

On cherche pour unir les hommes ennemis, un lieu universel. On crée des mots, on invente des systèmes, on échafaude des organisations branlantes que le moindre souffle va jeter à terre. Il serait si simple d'utiliser ce qui existe. Le lien existe, ferme, stable éprouvé, supérieur à la circonscription nationale, à la communion ethnique, à la fraternité de langues. Cela s'appelle catholicisme. Voilà la grande force que les chefs des nations s'obstinent à ne pas voir et qui seule pourrait permettre d'asseoir sur quelque chose les bases d'un édifice international. Et voilà pourquoi on regrettera toujours que le préjugé anticatholique, pour ne pas dire la haine, ait évincé le Pape du Congrès de la Paix.

---o---

Choses de France

Les présidents de France

La récente élection de Paul Deschanel à la présidence ramène l'attention sur ceux qui l'ont précédé dans ces hautes fonctions.

Des neufs présidents qui ont occupé le palais de l'Elysée depuis l'avènement de la troisième république en 1870, trois seulement MM. Emile Loubet, Armand Fallières et Raymond Poincaré, sont arrivés au terme de leurs fonctions.

Le président Adolphe Thiers, comme chef du gouvernement pendant la guerre franco-prussienne, donna sa démission après un peu plus de deux ans, à cause de l'hostilité d'une partie de la majorité à l'endroit de sa politique conservatrice qu'il jugeait nécessaire pour éviter toute friction et la dislocation de la jeune république. Le maréchal MacMahon, choisi par la majorité monarchiste comme successeur de M. Thiers, resta à la présidence cinq ans et sept mois. Il quitta la place forcé par les républicains qui, entre temps, avaient enlevé la majorité aux monarchistes.

M. Jules Grévy suivit le maréchal MacMahon, ayant acquis le [illegible] par sa lutte énergique contre l'administration de ce dernier. Il fut le seul des neuf présidents à être réélu. Après deux ans de sa seconde présidence, il fut obligé de se retirer parce qu'il refusa d'abandonner son gendre, Daniel Wilson, député bien connu qui était accusé de trafiquer des décorations de la Légion d'Honneur et de se servir du palais de l'Elysée comme agence pour ses méfaits.

Le poignard d'un assassin termina les jours du quatrième président de la France alors qu'il était bien près de la fin de son terme. M. Sadi Carnot, tandis qu'il visitait l'exposition de Lyon en 1894, fut frappé à mort par un anarchiste italien, Santo Caserio, parce qu'il avait fait une vague allusion à une opposition parlementaire au radicalisme, dans un message qu'il avait adressé à la Chambre quelques jours avant.

Trois jours après la mort tragique du président Carnot, Casimir Perier fut élu pour le remplacer. Il donna sa démission au bout de trois mois, en accusant les républicains de la Chambre de ne l'avoir pas soutenu contre les attaques diffamatoires des socialistes.

M. Félix Faure mourut à l'Elysée d'une hémorragie cérébrale dans la cinquième année de son administration.

Le fait que les présidents Grévy, Carnot, Périer et Faure avaient été présidents de la Chambre des députés et MM. Loubet et Fallières, présidents du Sénat, a créé un précédent qui favorise l'élévation des présidents de ces deux corps à la principale magistrature.

Des neufs présidents, M. Thiers seul revint à la vie publique, ayant été élu sénateur de Belfort après sa démission. Cet exemple sera suivi par le président Poincaré, qui a été élu sénateur du département de la Meuse.

Aucun des ex-présidents n'a fait partie du gouvernement comme ministre après avoir quitté le pouvoir exécutif, mais il est presque certain que M. Poincaré reviendra tôt ou tard au pouvoir comme premier ministre.

A noter que M. Deschanel, pendant toute sa vie politique, n'a jamais été ministre.

—o—

France d'hier et France d'aujourd'hui

D'un article de M. Eugène Tavernier, dans la *Libre Parole* de Paris:

Quand s'engagea l'effroyable guerre qui, dans un holocauste prodigieux, vient de mêler le sang de plusieurs générations, il y avait plus de trente ans que la principale et continuelle occupation du monde politique (et administratif) français était de combattre les croyances religieuses. Les fameuses réformes scolaires, qui ont donné lieu à toute une vaste législation, n'eurent pas d'autre but que de détourner de l'Eglise la masse du peuple. Bien entendu, ceux qui les prônaient disaient le contraire et assuraient qu'elles ne menaçaient nullement la foi. Gambetta, lui aussi, l'affirmait... et pourtant il ne se privait pas non plus de saluer d'avance le complet triomphe de l'incrédulité. Ainsi, en 1881, (12 août), Gambetta, dont le nationalisme n'admettait même pas le Dieu de l'ancienne libre pensée. Gambetta, glorifiant ce rationalisme le montrait destiné à tout envahir: —Il "descendra... dans les écoles normales ordinaires pour se répandre de là dans les écoles de village". Ainsi d'ailleurs, parlaient Paul Bert, Jules Ferry et tant d'autres personnages dont la prédication irreligieuse était colportée par une armée de propagandistes, la plupart possesseurs du prestige administratif si puissant chez nous.

On ne veut plus de cette guerre irréligieuse... du moins bon nombre de nos adversaires d'autrefois déclarent qu'elle ne doit pas continuer. Très bien.

Nous ignorons la résistance qu'ils pourront opposer à la masse sectaire, encore bien nombreuse peut-être, cependant, notablement désemparée. En tout cas, ils méritent d'être loués pour l'effort de franchise et de courage dont ils donnent l'exemple.

Cet effort, s'il se maintient et se développe, conduira à faire des découvertes qui ne peuvent manquer d'intéresser beaucoup les hommes de bons sens et de bonne volonté.

C'est assez étrange, vraiment, que les catholiques, au moins aussi honorables et aussi utiles que les autres citoyens, aient eu le besoin de prodiguer l'héroïsme pour se faire reconnaître une considération et une liberté auxquelles ils avaient déjà tous les droits possibles et imaginables.

Il n'est guère moins étrange qu'on ait si persévéramment oublié que la France, en fait de traditions très caractéristiques, possède une suite de quatorze siècles où se dilate, s'affirme et rayonne la foi chrétienne; foi privée ou publique, non pas seulement mêlée à nos mœurs et à notre histoire, mais génératrice de notre constitution, de notre activité, de notre évolution sociales; nourrice de la pensée et de la littérature française. —Y a-t-il donc si longtemps que chez nous et ailleurs le nom de Français était synonyme de catholique?

Sans doute, depuis un siècle et demi, et surtout depuis une grosse trentaine d'années, un grand travail et un effort suprême ont eu lieu pour transformer la mentalité française. Philosophie, littérature, histoire, exégèse, politique, roman-feuilleton, tout a été employé dans le but d'amener le peuple français, en masse, à répudier la foi traditionnelle. Telle fut la passion de Victor Hugo, de Michelet, de Quinet, de Renan, de Berthelot, de Taine et de tant d'autres, qui ont ouvert les chemins aux politiciens et aux pédagogues fanatiques ou maniaques.

Vraiment, la passion irréligieuse a soufflé parmi nous avec une force et une continuité surpassantes, comme un fléau, encore une folie.

Il est bien temps qu'on en arrive à refréner, à répudier cet instinct de lutte contre les croyances... Il est même bien temps de faire mieux encore: reconnaître sincèrement les ravages que l'esprit incrédule a répandus à travers la mentalité et la moralité générales.

—o—

Les hommes passent, les œuvres restent

Si les ouvriers évangéliques devaient attendre leur récompense des hommes, ils ne recevraient le plus souvent que l'ingratitude et l'oubli.

Le R. P. Thiriet, O.M.I., le faisait remarquer délicatement il y a quelque temps dans un article de la *Bonne Nouvelle* au sujet des fêtes de la consécration solennelle de la Basilique de Montmartre.

Depuis le début de la construction du monument, en 1875, et durant vingt-sept ans, jusqu'au moment de l'expulsion des religieux en 1903, ce furent les Oblats de Marie Immaculée qui eurent la garde du sanctuaire du Vœu national et en furent l'âme dirigeante. Il était assez naturel qu'au moins ce souvenir fût évoqué aux grandes fêtes d'octobre. Or, leur nom ne fut pas même prononcé...

"Que signifie cette sorte de conspiration du silence?" se demande le R. P. Thiriet.

"Loin de nous la pensée, dit-il, qu'on ait voulu, de parti pris, écarter le souvenir des ouvriers de la première heure. Si, dans les comptes-rendus officiels de la presse catholique, pas plus que dans les discours, le nom des Oblats n'a été mentionné nulle part, c'est un oubli facile à s'expliquer:

Les morts durent bien peu: laissons-les sous la pierre.
Hélas! dans le cercueil, ils tombent en poussière
Moins vite qu'en nos cœurs...

"Ne convenait-il pas, du moins, que les rares survivants, après avoir été longtemps à la peine, fussent un peu à l'honneur?... Je n'oserais le prétendre... si je m'en rapporte à ce qui s'est fait.

"Dernier supérieur religieux des Chapelains de Montmartre, j'avoue sans ombre de fausse modestie, qu'il m'eût été très agréable d'accepter une toute petite place aux fêtes de la consécration solennelle..."

Cependant, dans l'*Univers* du 29 mars 1903, M. François Veuillot rendait cet éloquent témoignage au travail prodigieux opéré à Montmartre par les Oblats de Marie.

"...Hier soir, à Montmartre, une tristesse nous a glacés, une douleur nous a étreint l'âme.

"Le contre-coup du vote infâme de la Chambre avait déjà retenti sur la butte sacrée: depuis quelques heures, les religieux Oblats, gardiens du sanctuaire, étaient virtuellement remplacés; dans quelques jours, ils auront tous quitté ce poste d'honneur, de labeur et de dévouement.

"Ils l'occupaient depuis vingt-sept ans, depuis l'ouverture de la chapelle provisoire, avec quel zèle et avec quels fruits, les pèlerins, les œuvres et jusqu'aux pierres elles-mêmes se lèveront pour l'attester. Depuis vingt-sept ans, ils étaient là, identifiés pour ainsi dire avec la basilique du Vœu national. Et il a suffi de quelques hottées de trembleurs, entraînés par quelques poignées de furieux, pour les arracher de ce temple, auquel ils étaient liés par toutes les fibres de leur être. Oh! que de douleurs intimes et de blessures cachées crient vengeance aujourd'hui, devant Dieu, contre cette tourbe scélérate; et quels terribles châtiments s'abattraient sur les bourreaux, s'ils n'étaient protégés par les prières de leurs victimes!

Mais nous ne laisserons point les Oblats s'éloigner de ce lieu fécondé par leurs sueurs, sans nous incliner bien bas devant eux ni sans leur affirmer la sympathie, la gratitude et le respect de tous les catholiques.

"Le sanctuaire de Montmartre est le palladium de la France. La France qui croit, qui espère et qui prie doit embaumer de sa reconnaissance et garder fidèlement dans son souvenir les religieux qui ont contribué, avec le plus d'ardeur et le plus d'efficacité, à lancer ce temple vers le ciel et à projeter son rayonnement sur le pays.

Le cardinal Guibert se connaissait en hommes, et, surtout, il connaissait bien ces Oblats de Marie, dont il avait été l'enfant, dont il restait le frère et dont il est devenu la gloire. C'est donc à bon escient que, dès le premier jour, il leur confia le sanctuaire du Vœu national; et l'expérience a justifié son choix, que l'opinion catholique a ratifié.

"Nous ne nommerons personne. Il ne nous semble pas, en effet, que ce soit le temps des éloges individuels; et il est des mérites au surplus, qui n'en ont pas besoin. Mais, à la regarder d'ensemble, on peut bien affirmer, sans diminuer aucune autre Congrégation, que peu de religieux se trouvaient aussi bien préparés que les Oblats à la mission qui leur était dévolue. Apôtres pleins de flamme et de persévérance, prédicateurs entraînants et pieux, organisateurs solides et avisés, meneurs de foules et créateurs d'œuvres, ils possédaient toutes les qualités nécessaires à l'établissement, au maintien et au progrès de ce grand pèlerinage.

"Aussi voyez les travaux qu'ils ont accomplis; voyez les résultats qu'ils ont obtenus durant ce quart de siècle!

"Sans doute, ils n'étaient point chargés de la construction du temple; mais de quelles mains les bâtisseurs auraient-ils reçu les millions qu'ils devaient muer en montagnes de granit, sans le zèle et la ferveur de ces incomparables chapelains qui, sans cesse, attiraient les foules, groupaient les fidèles, activaient la propagande et répandaient jusqu'au fond des provinces les merveilles et les bienfaits du Cœur de Jésus!

"Le dépôt sacré que le cardinal Guibert avait confié aux Oblats de Marie, les Oblats de Marie pourront le remettre entre les mains du cardinal Richard, enrichi au centuple.

"Nul doute, assurément, que le vénérable Archevêque de Paris ne trouve dans son clergé un faisceau de prêtres ardents et généreux, pour recueillir et faire fructifier l'héritage des religieux proscrits.

"Mais ceux-ci n'en garderont pas moins la gloire — et les catholiques ne l'oublieront pas — d'avoir créé l'œuvre de Montmartre.

"Avant d'être emportés par cet orage diabolique, ils nous ont bâti un dernier refuge, où nous saurons trouver la force et les moyens de préparer leur retour."